

Fir dech a fir däi Land



Publication périodique
du Service National
de la

**Protection
Civile**

— n° 53/2001 —

Journée Nationale de la Protection Civile

SAMEDI 20 OCTOBRE 2001

- Allocutions
16.30 heures Conférence sur le volontariat de M. Heinz Janning
17.30 heures Distribution des prix aux gagnants du concours "Volontaire
fir en Dag"

Adresse: Veräinshaus, rue de l'Hôtel de Ville à Kayl

DIMANCHE 21 OCTOBRE 2001:

JOURNÉE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

- 15.30 heures Séance Académique
Allocutions par le Directeur de la Protection Civile et le
Ministre de l'Intérieur
Remise des décorations par le Grand Duc
Exposition qui sera réalisée par le Centre de Secours de Kayl
en collaboration avec les Sapeurs-Pompiers et la Police
Grand-Ducale

Adresse: Centre Culturel Schungfabrik 14, rue Pierre Schiltz à Tétange

Sommaire Inhalt

Editorial

Les activités de la Protection Civile en 2000 et pour 2001

Les traumatismes en pédiatrie

Die Protection Civile macht Aufklärung
bei den Schulkindern in Vichten

Programme du cours de sauvetage pour la saison 2000-2001

Colloque des Cadres zu Schëmpech de 17.02.01

2001 - Année Internationale des Volontaires

40 Jahre Einsatzcenter Mertert

La Protection Civile en Espagne

Exercice Moselle 2000

Unser vielseitiger Fuhrpark (XVII)

Programme des week-ends de formation à l'ENPC
de septembre 2001 à juillet 2002

Changements intervenus au sein des cadres du
Service National de la Protection Civile

4

6

53

70

74

82

85

88

92

96

99

100

104

Editorial

“Quand tu veux construire un bateau, ne commence pas par rassembler du bois, couper des planches et distribuer du travail, mais réveille au sein des hommes le désir de la mer grande et large”

Antoine de Saint-Exupéry

Comme tout le monde – et en premier lieu les volontaires de nos services de secours – devrait entre temps le savoir, l’année 2001 a été déclarée “année internationale du volontariat” par les Nations Unies. 123 pays participeront à cet événement et au Luxembourg un grand nombre d’activités seront organisées sur le plan national, dans les communes ainsi que dans beaucoup d’organisations et d’associations œuvrant dans le domaine du volontariat et du bénévolat.

Toutes ces activités poursuivent un quadruple but:

- le volontariat doit trouver une plus grande reconnaissance auprès de la population et des pouvoirs publics;
- les activités des volontaires doivent être davantage encouragées et soutenues;
- la mise en place de réseaux d’échange d’informations entre les organisations de volontaires doit augmenter l’efficacité de leur travail;
- la combinaison des trois buts précités doit contribuer à valoriser le travail des volontaires.

En fait, et comme l’a souligné leur secrétaire général à l’occasion de l’ouverture de l’année du volontariat, les Nations Unies ont voulu rappeler l’importance qu’elles accordent aux idéaux sur lesquels repose le volontariat: le service et la solidarité.

J’entends parfois dire que les bénévoles et les volontaires sont les bouche-trous d’un Etat social qui refuse d’assumer ses obligations.

Je ne peux partager cette opinion. Je suis convaincu que l’Etat ne peut et ne doit intervenir dans tous les domaines. Beaucoup de devoirs peuvent être accomplis par des collectivités plus petites ou encore par des acteurs bénévoles. Parfois, ceux-ci sont beaucoup plus aptes à le faire pour la simple raison qu’ils sont plus près de la population.

Il est certes vrai que l’Etat doit assumer pleinement ses responsabilités. Néanmoins, il existe des services que la société ne peut ni acheter, ni payer mais qui doivent être prestés, au risque de paralyser notre société. Nous ne pourrions réaliser une société plus juste que si nous encourageons et provoquons la solidarité spontanée et désintéressée de nos citoyens. L’altruisme et la solidarité sont des valeurs hors de prix. Ils ne peuvent être imposés par la loi ou décrétés par des règlements. Ils doivent être vécus quotidiennement.

J’ajouterais que les volontaires – à quelque organisation qu’ils appartiennent – nous rappellent que dans une société évoluée et démocratique, il incombe à tous les citoyens de contribuer, de quelque manière que ce soit, au fonctionnement de leur Etat. Il importe de se distancer clairement d’une attitude qui consiste à penser que “je paie des impôts, les autres n’ont donc qu’à s’occuper de ces problèmes”. Une société qui joue des coudes et dans laquelle celui qui s’impose vis-à-vis de son voisin grâce à son impertinence et son culot est considéré comme particulièrement intelligent et habile dénote un manque évident de ces valeurs qui devraient caractériser notre civilisation.

L’année du volontariat m’offre donc l’occasion de rendre une nouvelle fois hommage aux hommes et aux femmes qui s’engagent jour après jour pour les autres ou pour la communauté. Sans eux, notre société serait plus pauvre et moins humaine; sans leur intervention, nous devrions renoncer à toutes ces prestations qui nous sont devenues coutumières et nous semblent tellement normales: combat du feu, secours et transport de blessés, assistance lors de catastrophes naturelles et autres.

Là où des volontaires interviennent, ils le font de façon engagée et professionnelle, ils le font simplement, parce qu’ils sont convaincus de l’utilité de leur intervention, parce qu’ils aiment leur travail et parce qu’ils le font bien.

J’aimerais donc remercier, au nom du Gouvernement et en mon nom personnel, tous les volontaires, et plus spécialement ceux qui sont engagés dans les services de secours relevant du Ministère de l’Intérieur, pour leur engagement et leur dévouement. Ils ont bien mérité de notre pays.

Le Ministre de l’Intérieur



Michel WOLTER

LES ACTIVITÉS DE LA PROTECTION CIVILE EN 2000 ET POUR 2001

(Extraits du rapport d'activité du Ministère de l'Intérieur en vue des débats sur l'état de la nation 2001)

1) TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

1.1. Le Projet de loi sur la création d'une administration des services de secours et l'adaptation de tous les règlements grand-ducaux y relatifs

Dans le cadre du projet de loi relatif à la création d'une administration des services de secours qui suit actuellement la procédure législative, il a été envisagé de regrouper le service national de la protection civile et le service d'incendie et de sauvetage du Ministère de l'Intérieur en une seule entité qui portera désormais la dénomination "Administration des Services de Secours". Cette nouvelle administration comprendra:

- une division de la protection civile qui reprendra les attributions de l'actuel service national de la protection civile
- une division d'incendie et de sauvetage qui assurera à l'avenir au sein de la nouvelle structure, comme auparavant au sein du Ministère de l'Intérieur, la coordination au niveau national des services communaux d'incendie et de sauvetage
- une division administrative, technique et médicale qui remplira la fonction de back-office et évitera le dédoublement actuel des travaux administratifs.

Ledit projet met l'accent sur une formation adéquate des intervenants et mise sur un service de qualité adapté aux exigences de notre temps.

2. RELATIONS INTERNATIONALES

2.1. Workshop Européen sur la mise en œuvre du numéro d'appel de secours unique européen 1-1-2

Dans le cadre des activités du réseau permanent des correspondants nationaux en matière de protection civile au sein de la Commission de l'Union Européenne (DG Environnement), le Conseil Européen des Ministres avait décidé en date du 29 juillet 1991 qu'à partir du 1.1.1993 et au plus tard pour le 31.12.1996 tous les pays membres de l'Union Européenne devraient avoir introduit le numéro d'appel d'urgence unique 112.

L'idée dominante de cette initiative était que tout citoyen européen, où qu'il se trouve dans l'Union Européenne, puisse demander de l'aide en appelant le numéro unique 112.

Le Service National de la Protection Civile luxembourgeoise, en étroite collaboration avec la Direction Générale Environnement de la Commission Européenne avait invité en date des 10 et 11 mai 2000 une cinquantaine d'experts européens en la matière à une conférence internationale qui avait comme but principal de faire le point de la situation en l'an 2000 ainsi que de concevoir des idées et des perspectives pour le futur. Ces experts provenaient d'une part du domaine de la Protection Civile et d'autre part du domaine des communications.

2.2. Echange d'experts sur la Sécurité dans les tunnels

En vue de la construction future de plusieurs tunnels autoroutiers au Grand-Duché de Luxembourg, l'Administration des Ponts et Chaussées a fait appel aux services de secours afin de connaître leurs avis en matière de sécurité dans les tunnels.

Suite à cette demande et considérant que nos services n'ont que très peu d'expériences en la matière, le Service National de la Protection Civile faisant appel au système d'échange d'experts fonctionnant dans le cadre du programme d'action communautaire en matière de Protection Civile au sein de la Commission Européenne (DG Environnement), avait demandé à celle-ci de rechercher des experts étrangers qui pourraient guider les services de secours luxembourgeois.

Ainsi, sur l'entremise de la Commission le gouvernement français avait détaché trois experts afin de pouvoir conseiller les services luxembourgeois concernés.

Du côté luxembourgeois, ont participé à cette semaine d'échange de vues et d'expériences qui s'est tenue du 4-8 décembre 2000 à l'Ecole Nationale de la Protection Civile à Schimpach les représentants de l'Administration des Ponts et Chaussées, de l'Inspection du Travail et des Mines, des bureaux d'études, des Chemins de Fer luxembourgeois, de la Police Grand-Ducale, du Service d'Incendie et d'Ambulances de la Ville de Luxembourg, du Service Incendie du Ministère de l'Intérieur ainsi que du Service National de la Protection Civile.

2.3. Plongeurs français et allemands viennent parfaire leur formation au Luxembourg

En raison des bonnes relations et dans le cadre des échanges avec des équipes de plongeurs de nos pays voisins, des équipes de plongeurs de la Sécurité Civile Française ainsi que des Pompiers Professionnels de Trèves sont venues à Luxembourg afin de profiter des infrastructures existantes pour organiser des entraînements à Luxembourg et pour procéder à des exercices communs.

C'est ainsi que des plongeurs de la Sécurité Civile du Département du Nord / Pas de Calais ont séjourné à l'ENPC à Schimpach du 13.03 -24.03.2000 et des plongeurs du Département de Meurthe et Moselle sont venus s'entraîner pendant 8 jours au cours de l'année 2000. Des plongeurs de la "BF TRIER" sont venus au lac de la Haute-Sûre du 22.5 - 31.05.2000.

2.4. Réunions internationales

Dans le cadre de l'Union Européenne, la Protection Civile a délégué un représentant aux réunions du réseau permanent des correspondants nationaux en matière de Protection Civile et du Comité de Gestion ad hoc (DG Environnement - Protection Civile, environnement et sécurité nucléaire) qui se sont tenues le 13 mars 2000 ainsi que les 14-15 juin 2000 à Bruxelles.

Les 29 et 30 juin 2000 le directeur de la Protection Civile a participé à une réunion des directeurs généraux de la Protection Civile à Lisbonne dans le cadre de la DG Environnement.

Un membre de la direction de la Protection Civile a participé aux réunions du Comité de Protection Civile (CPC) de l'OTAN qui ont eu lieu les 8 et 9 mars 2000 à Bruxelles ainsi que le 9 novembre 2000 à Madrid.

3. INFRASTRUCTURES

3.1. Immeubles

3.1.1. Centres de secours

près la création d'un centre de secours supplémentaire à Junglinster, les plans de construction pour un centre de secours commun pour les unités de secours de la protection civile d'une part et l'ensemble des corps de sapeurs pompiers de la commune de Junglinster d'autre part, ont été finalisés en 2000 et le Ministre de l'Intérieur s'est déclaré d'accord avec une participation aux frais de construction du centre d'intervention.

Le centre de secours de Lintgen est actuellement en voie de construction et pourra vraisemblablement être inauguré à l'occasion des Journées Portes Ouvertes qui seront organisées vers la mi-septembre 2001.

3.1.2 Base nationale de support

Le local compresseur pour le remplissage des bouteilles à air comprimé des

appareils respiratoires a été conforme aux normes de sécurité et agrandi pour recevoir en outre un nouvel équipement de nettoyage, désinfection et séchage des masques respiratoires. Etant donné la hauteur du bâtiment, l'agrandissement à la base a permis de construire dans le même contexte, une salle d'instruction moderne et spacieuse pouvant accueillir jusqu'à 34 personnes.

4. EFFECTIFS EN PERSONNEL

4.1. Personnel fixe

L'effectif total du personnel fixe du Service National de la Protection Civile qui est de 46 unités se répartit en 26 fonctionnaires, 9 employés et 11 ouvriers.

4.2. Personnel bénévole

Le contingent des agents bénévoles de la protection civile compte à l'heure actuelle 2.246 hommes et femmes, regroupés comme suit:

- **25 centres de secours avec un effectif total de 2.089 volontaires assurant 24 heures sur 24 le service ambulancier et le service de sauvetage dans le pays,**
- le groupe NBC avec un effectif de 33 volontaires (membres et stagiaires),
- le groupe CNA avec un effectif de 27 volontaires (membres et stagiaires),
- le groupe d'hommes-grenouilles avec un effectif de 25 volontaires (membres et stagiaires),

- le corps des instructeurs et conseillers techniques avec un effectif de 72 personnes.

Ces chiffres peuvent être considérés comme étant stationnaires. En effet, l'expérience a montré que les départs sont le plus souvent compensés par de nouveaux recrutements.

Dans ce contexte, il y a lieu de relever que l'année 2001 a été déclarée par les Nations Unies, Année internationale des volontaires et il y a lieu de s'efforcer à prendre au cours de cette année, diverses mesures incitatives pour promouvoir le volontariat au niveau national et européen. En ce qui concerne la protection civile et le service d'incendie qui constituent dans notre pays un bel exemple de solidarité, le Ministre de l'Intérieur avait demandé d'accorder à ces hommes et femmes qui se dévouent bénévolement (sans rémunération) pour venir en aide à leurs concitoyens en détresse, un abattement fiscal pour récompenser ces volontaires de leur dévouement dans un intérêt national et pour augmenter l'attrait de telles activités d'intérêt public.

5. MOYENS ET EQUIPEMENTS

5.1. Acquisitions opérées en 2000

Un programme d'équipements pluriannuel pour les années 1996-2000, élaboré par la direction de la Protection Civile en collaboration avec l'Inspection Générale des Finances, est destiné à assurer d'une part une gestion optimale du charroi et d'autre part une planification judicieuse de

l'acquisition du matériel d'intervention des différentes unités de secours. Ce programme prévoit, en ce qui concerne l'année 2000, les acquisitions suivantes:

5.1.1. Véhicules

- 6 ambulances du type camionnette adaptées aux besoins et aux exigences du SAMU ont été mises en service en 2000.
- 1 voiture de service pour le préposé de l'ENPC
- 3 véhicules de sauvetage lourd pour les bases régionales de support

5.1.2. Equipements spéciaux

- 6 appareils respiratoires
- 6 pompes TS 16/8
- 1 station météo avec ordinateur portable pour calculs de dispersion
- 3 appareils de mesure du rayonnement bêta - gamma
- 1 ordinateur portable pour le véhicule d'intervention NBC
- 1 sonde de contamination électronique
- 9 bouées de sauvetage pour le groupe d'hommes-grenouilles

5.1.3. Vêtements de protection

5.1.3.1. Vestes de sécurité pour ambulanciers:

En regard de la directive 89/686/CEE concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux équipements de protection indi-

viduelle transposée en droit luxembourgeois par le règlement grand-ducal du 10 août 1992 relatif aux équipements de protection individuelle, il a été constaté que les vestes de sécurité des ambulanciers en usage ne répondaient pas entièrement aux exigences fixées dans ces textes.

L'acquisition de nouvelles vestes s'échelonnera sur 4 exercices budgétaires à partir de 1999.

5.1.4. Communications

- Equipement électronique de digitalisation, d'archivage et de projection de cartes géographiques
- Analyseur de spectre
- Equipement de test pour sirènes

5.2. Acquisitions en 2001

Un programme d'équipement pluriannuel pour la période de 2001 à 2005 a été élaboré en 1999 et a été approuvé par le Conseil de Gouvernement en date du 11 octobre 2000.

5.2.1. Véhicules

- 5 ambulances du type camionnette adaptées aux besoins et aux exigences du SAMU
- un camion porte-conteneur

- un conteneur frigorifique
- 1 camion poste de commandement mobile (communication)
- 1 voiture pour l'économiste de l'ENPC
- 1 canot de sauvetage.

5.2.2. Equipements spéciaux

- 1 ordinateur portable pour l'instruction
- 1 projecteur vidéo pour l'ENPC
- aménagement intérieur pour le conteneur cuisine mobile et 1ère dotation de matériel de cuisine et de différents types de conteneurs Iso thermiques pour la distribution des repas et boissons chauds
- 1 sonde de contamination électronique

5.2.3. Vêtements de protection

- Vestes de sécurité pour ambulanciers
- Vestes de sécurité pour sauveteurs
Les mêmes considérations de sécurité et de conformité aux normes européennes ont amené les responsables de la Protection Civile à remplacer les vestes de sécurité des unités de sauvetage.
L'acquisition de ces vestes débutera en 2001 et s'échelonnera sur 4 exercices budgétaires.
- Remplacement des vêtements de protection anti-gaz.
Les vêtements en question doivent faire l'objet de réépreuves et de remplacements périodiques afin de garantir leur étanchéité et par là la sécurité du personnel d'intervention.

5.2.4. Communications

- Ordinateurs du gestionnaire d'alertes
- Station de travail du gestionnaire des alertes
- Base de données sur les produits dangereux
- PC, gestionnaire LAN et réseau téléphonique
- Remplacement des sirènes d'alarme.

6. PLANS D'URGENCE

6.1. Plan particulier d'intervention en cas d'accident ou d'incident dans les tunnels autoroutiers

En raison de la construction actuelle de plusieurs tunnels autoroutiers au Grand-Duché de Luxembourg, il s'avère indispensable d'élaborer un plan particulier d'intervention spécifique aux incidents ou accidents pouvant se produire dans les tunnels.

Dans ce cadre, il y a lieu de relever que déjà lors de la phase de construction, des plans d'intervention provisoires ont été élaborés en étroite collaboration avec les bureaux d'études qui permettent une coordination efficace lors de tout incident pouvant se produire lors de la construction des tunnels.

En plus, l'Administration des Ponts et Chaussées a chargé un bureau d'étude d'élaborer un plan particulier d'intervention spécifique pour la phase d'exploitation du tunnel qui devrait reprendre entre autres des éléments

concernant l'analyse des risques, la gestion de la ventilation, la gestion de la signalisation et l'intervention des services de secours.

7. SYSTÈME DE PRÉALERTE ET DE PRÉVISION DE CRUES

Dans le but d'optimiser les performances et la précision du modèle mathématique NASIM, il a été décidé d'intégrer les résultats d'une étude sur la genèse des crues et des inondations dans le bassin versant de l'Alzette. Dans le cadre de cette étude, la cellule CREBS (Cellule de Recherche en Environnement et en Biotechnologie) du Centre de Recherche Public du Centre Universitaire (CRP-CU) a installé depuis près de deux ans quatre piézographes pour suivre les variations de la nappe phréatique dans le Roeserbann, entre Dumontshaff et Hesperange.

Le modèle mathématique NASIM actuel du système de préalerte et de prévision de crues de la Protection Civile prend bien en compte la quantité d'eau stockée dans la nappe phréatique, mais il ne fournit aucune indication quant à leur niveau. Le grand avantage du procédé préconisé par le CRP-CU réside dans le fait qu'il fournit une indication mesurée, donc vérifiée et fiable, et s'il est combiné avec les données sur l'évolution des niveaux de la nappe en fonction de la saturation des sols, il sera possible d'affiner et d'augmenter la précision de la prévision de crues.

Cet apport présente pour la protection civile un gain de précision non négligeable en cas de situation de crue ce qui constitue un avantage certain pour évaluer les risques de crue et pour pouvoir donner une préalerte en temps utile.

Dans le cadre d'une proposition d'étude intitulée "étude des effets d'un projet de renaturation sur le fonctionnement hydrologique d'un tronçon de l'Alzette" le CRP-CU propose, entre autres, d'étendre l'étude effectuée sur la nappe phréatique du Roeserbann entre Dumontshaff et Hesperange, sur la nappe qui se trouve en aval de la Ville de Luxembourg entre Steinsele et Rollingen/Mersch.

8. PRÉSENCE SUR INTERNET

La page d'accueil de la protection civile sur Internet sera mise en service au cours de l'année 2001.

Ce site servira de portail pour les informations concernant de près ou de loin le Service National de la Protection Civile. De plus, ce site sera utilisé pour promouvoir les activités du Service National de la Protection Civile ainsi que le bénévolat. Il s'agit d'un outil de communication avec la presse et le grand public et ceci aussi bien en temps normal qu'en temps de crise. Enfin, ce site servira d'outil de travail interne.

Par sa structure et son contenu, le site devra répondre aux besoins de différents publics cibles ayant des profils différents, à savoir:

- le grand public national (citoyens): informations générales et pratiques sur le fonctionnement du Service National de la Protection Civile ainsi que les domaines associés y relatifs
- le grand public international (citoyens): informations générales et pratiques sur le fonctionnement du Service National de la Protection Civile ainsi que les domaines y associés

- le public professionnel national (professionnels de la santé et des secours): informations sur la structure et le fonctionnement des services de secours
- le public professionnel international (professionnels de la santé et des secours): informations sur la structure et le fonctionnement des services de secours
- les membres bénévoles de la Protection Civile: échange d'informations et de données ainsi qu'outil de travail

Le site sera édité en majeure partie en français, certaines parties se font en langue allemande. L'intégration ultérieure de nouvelles langues est prévue.

9. LE CENTRAL DES SECOURS D'URGENCE 112

Le nombre total des appels aboutissant au central des secours d'urgence a légèrement diminué en 2000. Un total de 430.605 appels a été enregistré au central des secours d'urgence pendant l'année 2000 par rapport à 473.269 appels pour l'année 1999.

Activités du Central des secours d'urgence pendant l'exercice 2000

Mois	Accidents de circulation	Autres accidents	Autres interventions	Transports de malades	Incendies	Liaisons directes	Renseignements divers	Appels abusifs	Total
JANVIER	111	387	347	1983	82	765	29510	4030	37215
FEVRIER	103	284	340	1804	82	684	26565	3720	33582
MARS	112	308	430	1790	70	666	27970	3919	35265
AVRIL	115	309	448	1674	73	715	27843	4010	35187
MAI	118	366	466	1801	68	735	28863	4120	36537
JUIN	169	335	492	1798	75	662	30205	4019	37755
JUILLET	173	390	749	1701	71	763	30018	4608	38473
AOUT	139	328	526	1633	63	663	26691	3518	33561
SEPTEMBRE	143	330	462	1658	68	706	26963	3510	33840
OCTOBRE	114	336	453	1720	74	732	27569	4078	35076
NOVEMBRE	114	395	433	1625	57	798	28001	3518	34941
DECEMBRE	136	330	466	1712	84	731	31434	4280	39173
TOTAL:	1547	4098	5612	20899	867	8620	341632	47330	430605
1999	1535	3913	5908	20506	876	8396	372949	59186	473269
1998	1449	3520	4717	19506	1017	7796	354302	59012	451319

Activité du central des secours d'urgence 1967 - 2000

Appels	Appels comportant une intervention directe des volontaires et des moyens de secours de protection civile: ambulances, voitures de sauvetage etc.	Appels comportant l'établissement de liaisons directes: sapeurs-pompiers de la Ville de Luxembourg, cliniques, police etc.	Appels concernant des renseignements divers: médecins, pharmacies de service, cliniques de service, appels abusifs etc.	Total des appels
1967-1980	88213	50776	955336	1094325
1981	14355	6582	149042	169979
1982	15687	6421	155189	177297
1983	15980	5821	164707	186508
1984	16776	6049	177014	199839
1985	19077	6786	191597	217460
1986	20457	6297	200670	227424
1987	21185	5934	219731	246850
1988	21891	5783	238299	265983
1989	24029	6174	276281	306484
1990	24822	6116	299126	330064
1991	25400	6267	318036	349703
1992	27739	6349	318957	353045
1993	28578	6461	364879	399918
1994	28781	6480	375161	410422
1995	32861	6977	408340	448178
1996	35236	6863	418035	460134
1997	32149	6911	408746	447806
1998	30209	7796	413314	451319
1999	32736	8396	432137	473269
2000	33023	8620	388962	430605
TOTAL:	5 891 84	183 869	6 873 559	7 646 612

10. LES UNITÉS DE SECOURS

10.1. Le service ambulancier

Le service national de la Protection Civile dispose de 51 ambulances qui sont réparties comme suit:

- 47 ambulances à la disposition des 25 centres d'intervention
- 1 ambulance pour l'Ecole Nationale de la Protection Civile
- 3 ambulances de réserve stationnées à la base nationale de support à Lintgen.

Pendant l'année **2000** les ambulances de la Protection Civile ont effectué **26.924** sorties en parcourant 860.361 kilomètres par rapport à **26.525** sorties et 856.249 kilomètres parcourus en 1999.

Depuis que le service ambulancier est assuré par la Protection Civile, les ambulances ont parcouru **19.652.420 kilomètres lors de 560.340 sorties** (de 1962 à 2000).

Répartition des sorties des ambulances de la Protection Civile sur les différents mois de l'année 2000							
Mois	Interventions				Exercices, entretien et divers	Total des sorties	Total des kilomètres parcourus
	Accidents de circulation	Autres accidents	Maladie	Autres interventions			
JANVIER	125	379	1755	190	32	2481	75364
FEVRIER	96	356	1550	127	50	2179	71931
MARS	108	355	1556	174	21	2214	69983
AVRIL	106	383	1437	147	36	2109	67903
MAI	127	474	1558	142	59	2360	74770
JUIN	172	439	1540	175	44	2370	76173
JUILLET	181	385	1533	180	61	2340	73758
AOUT	141	406	1426	153	49	2175	73133
SEPTEMBRE	146	346	1465	136	58	2151	67848
OCTOBRE	131	465	1524	131	58	2309	71159
NOVEMBRE	118	344	1451	98	68	2079	69002
DECEMBRE	135	358	1508	126	30	2157	69337
TOTAL:	1586	4690	18303	1779	566	26924	860361

Protection

p@ge 24

p@ge 25

Interventions des ambulances de la Protection Civile de 1962 à 2000

Année	Interventions				Exercices, entretien et divers	Total des sorties	Total des kilomètres parcourus
	Accidents de circulation	Autres accidents	Maladie	Autres interventions			
1962 à 1979	8318	14964	55053	8121	4768	91224	2994438
1980	1105	2056	8868	811	478	13318	517163
1981	1083	2200	10169	873	518	14843	566961
1982	1063	2411	12511	834	667	17486	672553
1983	1101	2274	12962	870	662	17869	658060
1984	1166	2405	13134	867	555	18127	643900
1985	1119	2369	14553	917	512	19470	683074
1986	1181	2502	15568	922	520	20693	735771
1987	1005	2715	15576	1143	521	20960	757818
1988	1157	2717	15615	1111	510	21110	759263
1989	1186	2754	17080	1287	574	22881	864214
1990	1222	2913	15586	1272	499	21492	793561
1991	1311	3099	17442	1301	518	23671	879710
1992	1352	3141	18770	1400	496	25159	898491
1993	1230	3255	18519	1517	504	25025	879581
1994	1236	3298	18918	1574	547	25573	926573
1995	1277	3760	20610	1688	573	27908	1019894
1996	1249	4093	21058	1640	582	28622	975567
1997	1339	4100	18608	1664	575	26286	871571
1998	1390	4063	17467	1679	575	25174	837647
1999	1612	4572	18109	1724	508	26525	856249
2000	1586	4690	18303	1779	566	26924	860361
TOTAL:	34288	80351	394479	34994	16228	560340	19652420

Sorties des ambulances de la Protection Civile pendant l'année 2000

Centres de secours	Interventions							Autres sorties							
	Accidents de circulation	Autres accidents	Maladie	Transports décommandés	Incendie	Manifestations sportives	Autres interventions	Total des interventions	Kilomètres parcourus	Exercices	Entretien et divers	Total des autres sorties	Kilomètres parcourus	Total des sorties	Total des kilomètres parcourus
BELVAUX	43	119	635	49	5	10	3	864	14580	15	35	50	1604	914	16184
BETTEMBOURG	134	269	642	101	3	10	26	1185	35922	5	15	20	1159	1205	37081
BIGONVILLE	17	52	143	17	3	6	0	238	15498	3	9	12	969	250	16467
DIEKIRCH	54	205	632	38	1	7	64	1001	25807	3	11	14	586	1015	26393
DIFFERDANGE	35	238	1264	32	1	0	11	1581	29073	3	5	8	493	1589	29566
DUDELANGE	85	239	854	18	7	0	44	1247	27131	10	11	21	828	1268	27959
ECHTERNACH	49	207	797	60	0	16	4	1133	70344	6	35	41	2204	1174	72548
ESCH/ALZETTE	73	436	2159	188	15	8	41	2920	31682	7	52	59	2416	2979	34098
ETTELBRUCK	106	273	1445	24	3	18	14	1883	38820	5	18	23	1393	1906	40213
HOSINGEN	33	70	610	60	4	6	3	786	47637	12	16	28	1210	814	48847
JUNGLINSTER	61	104	306	18	0	4	10	503	21313	4	10	14	423	517	21736
KAYL	78	205	712	33	8	5	0	1041	21886	7	8	15	701	1056	22587
LAROCLETTE	42	110	262	14	2	11	7	448	20062	6	9	15	523	463	20585
LINTGEN	121	315	947	73	1	17	1	1475	50225	3	4	7	110	1482	50335
MAMER	135	222	767	18	3	10	22	1177	30766	7	35	42	762	1219	31528
MERTERT	67	219	770	83	6	8	14	1167	70929	6	32	38	1881	1205	72810
PETANGE	94	370	1555	65	4	13	25	2126	45343	13	20	33	966	2159	46309
REDANGE	58	119	532	46	1	6	7	789	45269	6	18	24	1214	793	46483
REMICH	74	357	693	50	1	1	7	1183	62701	2	20	22	1479	1205	64180
SCHENGEN	13	50	146	6	1	2	6	224	13009	2	5	7	664	231	13673
SCHIFFLANGE	70	238	774	85	4	12	8	1191	14181	7	19	26	971	1217	15152
STEINFORT	48	92	660	42	3	13	2	860	33371	4	6	10	437	870	33808
TROISVIERGES	36	55	281	15	1	5	2	395	31743	6	10	16	1123	411	32866
WILTZ	60	126	717	44	0	7	7	961	37696	8	13	21	1257	982	38953
TOTAL:	1586	4690	18303	1179	77	195	328	26358	834988	150	416	566	25373	26924	860361

Civile

10.2. Le service d'aide médicale urgente

A charge du budget 2000 de la Protection Civile l'Etat a participé au financement du premier équipement médical d'un hélicoptère de L.A.R.

Un subside annuel de 9.000.000 francs est versé chaque année à L.A.R.. En date du 26 juin 2000, une nouvelle convention a été conclue entre L.A.R. et l'Etat luxembourgeois.

Sorties S.A.M.U. de l'année 2000

MOIS	LUXEMBOURG			ESCH/ALZETTE			ETTELBRUCK			TOTAL		
	Sorties	Priv.	Publ.	Sorties	Priv.	Publ.	Sorties	Priv.	Publ.	Sorties	Priv.	Publ.
JANVIER	209	120	89	120	83	37	59	34	25	388	237	151
FEVRIER	200	98	102	114	72	42	61	29	32	375	199	176
MARS	194	106	88	100	56	44	54	31	23	348	193	155
AVRIL	200	100	100	123	72	51	51	26	25	374	198	176
MAI	163	89	74	106	67	39	61	31	30	330	187	143
JUIN	177	79	98	107	68	39	65	33	32	349	180	169
JUILLET	184	83	101	95	58	37	54	26	28	333	167	166
AOÛT	174	70	104	116	74	42	68	29	39	358	173	185
SEPTEMBRE	203	95	108	111	61	50	45	21	24	359	177	182
OCTOBRE	215	100	115	121	68	53	49	27	22	385	195	190
NOVEMBRE	190	94	96	97	63	34	45	23	22	332	180	152
DECEMBRE	206	95	111	110	72	38	49	28	21	365	195	170
TOTAL:	2,315	1,129	1,186	1,320	814	506	661	338	323	4,296	2,281	2,015
Moy./Jour	6.3	3.1	3.2	3.6	2.2	1.4	1.8	0.9	0.9	11.8	6.2	5.5
Pourcentage	100%	48.8%	51.2%	100%	61.7%	38.3%	100%	51.1%	48.9%	100%	53.1%	46.9%

10.3. Le service de sauvetage

Pendant l'année 2000, les véhicules de sauvetage de la Protection Civile ont parcouru **153.215 km** au cours de **6.696 interventions**; le total du temps d'intervention presté par les volontaires pendant les interventions était de **26.302 heures**.

Sorties des véhicules de sauvetage de la P.C pendant l'année 2000

Centres de secours	Interventions							Autres sorties								
	Accidents de circulation	Autres accidents	Pollutions	Transports d'eau	Intempéries	Incendie	Autres interventions	Total des interventions	Kilomètres parcourus	Exercices	Entretien et divers	Total des autres sorties	Kilomètres parcourus	Total des sorties	Total des kilomètres parcourus	Total des heures d'intervention des volontaires
BELVAUX	32	4	9	0	1	1	10	57	870	11	43	54	3100	111	3970	136
BETTEMBOURG	214	15	36	0	9	10	104	388	8096	16	11	27	931	415	9027	1369
DIEKIRCH	49	1	23	0	7	6	49	135	1683	12	25	37	1192	172	2875	971
DIFFERDANGE	21	3	14	0	8	16	20	82	487	33	26	59	2502	141	2989	251
DUDELANGE	78	12	24	0	7	24	136	281	1962	33	268	301	4549	582	6511	2428
ECHTERNACH	44	13	13	0	10	1	16	97	1355	8	7	15	754	112	2109	312
ESCH/ALZETTE	49	3	33	0	6	59	85	235	4826	38	13	51	2783	286	7609	2772
ETTELBRUCK	83	7	32	0	9	19	86	236	3002	36	101	137	3426	373	6428	2120
HOSINGEN	48	7	14	0	14	9	7	99	2063	29	57	86	4510	185	6573	433
JUNGLINSTER	52	2	24	0	10	6	15	109	1385	38	56	94	2487	203	3872	390
KAYL	90	30	43	0	106	76	204	549	3917	75	186	261	5832	810	9749	5566
LAROCLETTE	33	17	16	0	34	1	44	145	2325	46	43	89	2121	234	4446	325
LINTGEN	245	16	34	17	21	3	48	384	9195	151	162	313	15939	697	25134	1400
LUXEMBOURG	0	0	0	0	7	0	4	11	50	12	15	27	340	38	390	54
MAMER	201	2	54	0	7	7	37	308	4074	14	86	100	3340	408	7414	1052
MERTERT	105	5	17	0	14	15	33	189	3324	38	103	141	5289	330	8613	1909
PETANGE	94	8	21	0	8	21	83	235	2830	14	55	69	3968	304	6798	1527
REDANGE	76	7	11	0	11	4	20	129	2836	27	40	67	3130	196	5966	510
REMICH	80	17	47	0	6	7	41	198	3917	14	58	72	11879	270	15796	951
SCHIFFLANGE	54	1	21	0	3	10	46	135	1275	29	53	82	2411	217	3686	371
STEINFORT	74	4	26	0	8	17	21	150	2170	52	82	134	3407	284	5577	665
TROISVIERGES	46	6	5	0	7	3	16	83	1091	28	14	42	1729	125	2820	335
WILTZ	51	6	6	0	15	17	44	139	2181	34	30	64	2682	203	4863	455
TOTAL:	1819	186	523	17	328	332	1169	4374	64914	788	1534	2322	88301	6696	153215	26302

Interventions des véhicules de sauvetage de la Protection Civile de 1981 à 2000

Année	Accidents de circulation	Autres accidents	Pollutions	Intempéries	Incendie	Autres interventions	Exercices, entretien et divers	Total des sorties	Total des kilomètres	Total des heures d'intervention des volontaires
1981	463	30	113	82	127	207	595	1617	41945	10977
1982	445	71	82	85	155	252	477	1567	39727	10031
1983	483	56	89	139	130	477	502	1876	46233	14670
1984	577	36	118	250	135	418	530	2064	47875	13420
1985	694	46	148	54	179	460	476	2057	50107	11969
1986	770	66	158	95	197	563	604	2453	57942	14041
1987	732	92	189	103	244	479	615	2454	56306	14728
1988	839	88	221	145	242	749	561	2845	55764	16219
1989	855	83	214	59	226	476	527	2440	54344	13071
1990	801	54	212	558	328	705	521	3179	69248	24614
1991	878	79	254	60	324	595	533	2723	61602	18604
1992	984	85	269	174	256	656	685	3109	77031	19049
1993	1110	142	271	302	316	817	739	3697	81810	37301
1994	1186	128	269	115	322	769	846	3635	82430	22080
1995	1351	184	302	348	304	1050	1137	4676	89432	36185
1996	1385	175	245	129	338	872	1026	4170	80248	21890
1997	1553	245	268	341	367	1120	1472	5366	130294	24905
1998	1607	139	315	305	357	1424	1655	5802	138739	23548
1999	1829	173	361	483	380	1715	1465	6406	156756	23776
2000	1819	186	523	328	332	1186	2322	6696	153215	26302

10.4. Le groupe N.B.C. (Nucléaire Biologique Chimique)

Dans le cadre de ses missions, le groupe NBC effectue chaque année deux exercices pratiques sur le terrain. Ces exercices visent d'une part les interventions et les mesures à prendre en cas d'une urgence radiologique (accident de transport ou incendie mettant en œuvre des sources radioactives, perte d'une source radioactive dans un établissement

industriel etc.). D'autre part, ces exercices ont pour objet la mise en œuvre pratique des missions qui lui sont attribuées par le plan particulier d'intervention en cas d'incident ou d'accident survenant à la centrale électronucléaire de Cattenom. Dans ce même cadre, le groupe NBC participe régulièrement aux exercices de mise en œuvre des stations de décontamination, exercices organisés par l'armée luxembourgeoise. En 2000, ces exercices portaient sur des stations de décontamination mises en place dans des bâtiments publics à Mersch et à Steinfort.

Le groupe NBC a pour mission d'intervenir entre autres lors d'incidents en relation avec des substances radioactives et ceci en collaboration avec la division de la radioprotection du Ministère de la Santé. Dans le cadre de cette collaboration, le groupe NBC a apporté son appui technique à la division de la radioprotection pour:

- récupérer quelques dizaines de paratonnerres radioactifs installés sur divers bâtiments. La récupération de ces paratonnerres, installés il y a une trentaine d'années, s'impose puisque ces paratonnerres, souvent vétustes, représentent un danger potentiel pour le public;
- intervenir dans un cas de suspicion de transport illégitime de substances radioactives, suspicion qui s'est cependant avérée comme non fondée;
- récupérer des sources radioactives dans un centre de recyclage pour déchets ménagers. Il s'agissait de sources de faible intensité destinées au calibrage d'appareils de mesure.

Les instructeurs du groupe NBC ont garanti la formation en matière de radioprotection des agents de la police grand-ducale et des instructeurs de sauvetage de la Protection Civile. Sur demande des responsables d'un centre de recyclage pour déchets ménagers, une instruction des employés en

matière de protection radiologique et de comportement à adopter en cas de détection d'une source à rayonnements ionisants fut assurée par le groupe NBC.

10.5. Le Centre National d'Alerte

Le Centre National d'Alerte (CNA) a participé, en 2001, à un exercice international "INTEX 2000" organisé par le groupe de détection et d'alerte (GOEWDS) du Comité de Protection Civile (CPC) de l'OTAN et auquel participent régulièrement un certain nombre de pays membres.

L'instruction du groupe d'alerte, composé uniquement de volontaires, se fait par ordre semestriel à raison de 7 à 9 réunions d'instruction au bâtiment de la direction de la Protection Civile.

10.6. Le groupe canin

Le groupe canin de la Protection Civile qui fut créé dans le cadre des unités de sauvetage de la Protection Civile se compose actuellement de 14 chiens de recherche et de sauvetage et de leurs maîtres-chiens, d'un chef d'unité, d'un instructeur en matière de sauvetage, d'un vétérinaire et de 4 assistants (aide-canin).

Le groupe canin de la Protection Civile a pour missions la recherche de personnes égarées, disparues ou ensevelies sous les décombres.

La direction de la Protection Civile, a mis à disposition du Groupe Canin un véhicule de service qui a été aménagé par les soins de l'atelier de la Protection Civile à Lintgen. Celui-ci comprend 4 boxes de transport pour chiens, du matériel de premiers secours, du matériel topographique, des émetteurs-récepteurs, des lampes torches, du matériel de sauvetage en hauteurs, un groupe électrogène, un réservoir de 40 litres d'eau potable, et un téléphone mobile.

En 2000 le groupe canin a presté au total 3.050 heures, dont:

- 282 heures lors de 14 interventions
- 1.816 heures d'entraînements au Luxembourg
- 366 heures d'entraînements et de formation à l'étranger
- 586 heures à l'occasion d'autres activités et engagements.

Tous les membres se soumettent régulièrement à 2 entraînements qui ont lieu sur différents terrains de travail (quête, décombres et pistage) à raison de 6 heures par semaine.

Le groupe a accompli diverses formations, notamment auprès des Équipes Cynophiles de Recherche et de Sauvetage françaises (Direction de la défense et de la sécurité civile, direction départementale des services de secours et des sapeurs-pompiers) et à 4 week-ends de formation à l'ENPC à Schimpach.

Il y a lieu de signaler en outre que 3 maîtres-chiens ont réussi avec bravoure leurs examens de "maître-chien de recherche et de sauvetage en quête". Le groupe a participé à diverses démonstrations et exercices.

10.7. Les hommes-grenouilles



u cours de l'année 2000 les hommes-grenouilles ont dû intervenir 12 fois avec 63 heures prestées.

Détails de quelques interventions du groupe d'hommes-grenouilles de la Protection Civile:

- 03.02: Renflouage d'une voiture glissée dans l'Alzette
07.04: Participation à la recherche d'un enfant porté disparu
07.05: Intervention des hommes-grenouilles lors d'un accident de circulation avec mort d'homme au lac de barrage d'Esch-sur-Sûre
17.07 et 19.07: Sauvetage de 4 jeunes gens lors de 2 accidents de canoë kayak sur la Sûre.



n outre des équipes de plongeurs de la Protection Civile ont participé au dispositif de sécurité qui avait été demandé pour le tournage de certaines scènes périlleuses pendant le tournage de trois films.

Relevé des interventions du groupe d'hommes-grenouilles de la Protection Civile pour l'année 2000

Nature de l'intervention	Nombre des interventions	Nombre de plongeurs engagés	Nombre d'heures prestées
Accident de circulation	3	7	10
Sauvetage de personnes	5	12	10
Recherche de personnes			
Recherche de biens	2	9	33
Reconnaissance sous-marine			
Interventions diverses	2	5	10
TOTAL:	12	33	63
Heures de permanence prestées près du lac de barrage d'Esch-sur-Sûre pendant la période du 15 mai au 15 septembre 2000			1140
Heures de permanence prestées à l'occasion de l'exercice d'autres activités 2000			982
			2185

Interventions du groupe d'hommes-grenouilles de la Protection Civile de 1970 à 2000

Années	Sauvetage de personnes ou recherches de noyés	Recherche et sauvetage de biens	Total des interventions	Nombre de plongeurs engagés
	Nombre d'interventions			
1970-1985	94	125	219	658
1986	5	6	11	38
1987	3	5	8	31
1988	4	8	12	32
1989	3	5	8	18
1990	8	15	23	105
1991	2	30	32	128
1992	5	16	21	85
1993	28	12	40	213
1994	5	10	15	48
1995	16	36	52	250
1996	11	6	17	82
1997	10	13	23	84
1998	10	11	21	80
1999	16	11	27	104
2000	8	4	12	33
TOTAL:	228	313	541	1989

Les hommes-grenouilles de la Protection Civile se soumettent à des entraînements réguliers qui ont lieu soit, en bonne saison, au lac de la Haute Sûre, soit en hiver, à la Piscine de Colmar-Berg et d'Esch/Alzette ainsi qu'à la Piscine Olympique de Luxembourg-Kirchberg, à raison de 2 heures par semaine.

En outre 5 week-ends de formation ont été organisés entre avril et septembre au lac de la Haute Sûre et à l'ENPC à Schimpach.

D'autre part, pour garantir la sécurité des membres du groupe lors d'interventions comportant un héli-treuilage du sauveteur avec la victime, une formation sur corde a été organisée à l'ENPC en collaboration avec les unités spéciales de la Police Grand-Ducale.

10.8. Transports d'eau potable effectués par la Protection Civile au profit de la population

Année	Heures de travail	Quantité d'eau (litres)	
1966-1975	2387	4842700	
1976	442	752000	
1977	17	82000	
1978	56	129000	
1979	42	81000	
1980	67	118000	
1981	124	412000	
1982	173	884000	
1983	120	325000	
1984	197	645000	
1985	235	942000	
1986	106	247500	
1987	98	182000	
1988	111	288000	
1989	78	216000	
1990	288	751000	
1991	139	300000	
1992	171	582000	
1993	185	538000	
1994	116	256000	
1995	16	55000	
1996	45	96000	
1997	55	250000	
1998	16	356000	
1999	25	175000	
2000	118	1200000	
TOTAL:	5427	14705200	

En dehors de ces transports d'eau effectués par des volontaires de la Protection Civile, des remorques-citernes de 12.000 litres ont été temporairement mises à disposition d'administrations communales en vue de l'approvisionnement en eau de la population et d'entreprises industrielles pour éviter des interruptions de production et d'exploitation

Pour l'approvisionnement de fortune de la population en eau potable, la protection civile intervient à deux échelons, c'est-à-dire pour

- ravitailler la population de certains quartiers ou rues à partir de camions-citernes,
- suppléer au réseau de distribution défectueux par un réseau provisoire à l'aide de tuyaux pour alimenter le réservoir d'eau d'une commune ou d'une localité.

D'autre part, la protection civile intervient dans les entreprises industrielles en cas de panne ou de réparation du réseau de distribution d'eau pour éviter toute perte de production.

10.9. La brigade antipollution

Cette brigade est intervenue **16** fois en 2000 dans l'intérêt de la lutte contre la pollution du milieu naturel par hydrocarbures et autres agents chimiques. En 1998 on comptait 7 interventions.

Pendant l'année écoulée, **44** volontaires de la brigade antipollution ont presté **70** heures lors de ces 16 interventions.

Interventions contre la pollution du milieu naturel par hydrocarbures de 1973 à 2000

Années	Nombre d'interventions	Nombre de volontaires engagés	Nombre d'heures prestées	Nombre de kilomètres parcourus
1973-1979	189	647	2171	15995
1980	45	242	719	6154
1981	30	128	328	2687
1982	15	80	217	1760
1983	24	79	233	1916
1984	29	94	315	2586
1985	21	93	312	2300
1986	25	87	257	1625
1987	24	103	290	1819
1988	29	96	229	1915
1989	21	70	192	1324
1990	29	86	291	2059
1991	31	123	481	2652
1992	35	81	193	2751
1993	28	72	167	975
1994	17	70	422	1736
1995	21	46	135	806
1996	22	80	190	1530
1997	8	18	35	138
1998	7	47	86	249
1999	16	40	66	618
2000	16	44	70	612
TOTAL:	682	2426	7399	54207

10.10. Unité de support psychologique

Interventions

Les membres de l'USP ont effectué 108 missions au cours de l'année 2000. 47 membres différents de l'USP ont participé à ces 108 missions et elles/ils

sont intervenu(e)s pour un total de 294 sorties de personnes, seuls ou à plusieurs.

Le nombre total d'heures d'intervention prestées lors des 108 missions est de 1487 heures. Le temps d'intervention moyen par sortie est de 5 heures. En moyenne, chacun des 47 intervenants a consacré un peu plus de 31 heures pour des missions en 2000.

Les interventions réalisées par les membres de l'USP ne se font pas en vase clos. Les missions de "debriefing" ont pour public cible les équipes de secours, mais des contacts avec ces équipes ont lieu aussi sur le lieu de l'événement. Le nombre de contacts (coopération ou du moins présence simultanée) entre équipes USP et autres équipes de secours dépasse de loin les contacts résultant de séances de "debriefing":

Accident d'un autobus

Le 25. avril 2000, vers 4h45, un autobus d'une entreprise luxembourgeoise, qui était tombé en panne et s'était arrêté sur la voie de secours de l'autoroute A6 près de Gruenstadt, fut heurté par un poids lourd.

Le chauffeur et un des passagers ne survécurent pas à cette collision. Les autres passagers restaient indemnes. Un enfant souffrant d'asthme fut transporté par mesure de précaution à un hôpital, mais put être libéré après un bref traitement.

Le CSU 112 fut informé de cet accident vers 7h15 par le central téléphonique de la police. Après avoir pris contact avec le responsable sur les lieux et l'entreprise de voyage en question, on commençait à organiser le rapatriement des passagers, en majeure partie des enfants. Le responsable des secours à Gruenstadt conseillait d'organiser une prise en charge psychologique des enfants ainsi que d'effectuer le rapatriement de l'enfant asthmatique en ambulance.

Le Directeur de la Protection Civile, après avoir été alarmé par le CSU 112, décida de faire accompagner les enfants lors du rapatriement par des membres de l'unité de support psychologique. Afin de garantir un meilleur suivi de l'état de l'enfant asthmatique, on fit accompagner le bus par une ambulance et un médecin.

Le convoi composé de membres de l'unité de support psychologique de la Protection Civile ainsi que de la Police Grand-Ducale, d'un médecin, d'ambulanciers et d'infirmiers, se mit en route vers 8h45 et arriva à Gruenstadt à 11h10.

Formation

Au cours de l'année écoulée 19 personnes ont achevé la formation de base de 100 heures, ce qui porte à 39 le nombre de personnes qui sont autorisées à participer à des interventions psychosociales urgentes. Parmi les 54 personnes inscrites sur les listes officielles de l'USP, 15 doivent encore terminer leur formation spécifique de base.

En outre après la formation de base, les membres de l'équipe ont été invités à huit soirées de formation continue, ceci dans le but d'approfondir leurs connaissances.

Lors d'un week-end particulier à Schimpach en juillet 2000 les membres de l'unité ont été confrontés avec les réalités d'une catastrophe, autant par l'aspect théorique, assuré par un cours d'un spécialiste venant de la Belgique, que par l'aspect pratique en résolvant un exercice concret.

12. EXERCICES

12.1. Exercices régionaux

Le 30 juin 2000, les centres de secours de Redange/Attert et de Steinfort ont procédé à un exercice commun avec le Service d'Incendie de Steinfort, de Hobscheid et de la commune de Koerich au site de l'entreprise Couleurs Gérard à Kleinbettingen.

Le 23 septembre 2000, un exercice régional ayant comme thème un accident de circulation d'un autobus scolaire avec 30 à 40 blessés, avait été organisé par les centres de secours de Belvaux, Differdange, Pétange et Schifflange en collaboration avec le S.A.M.U. et les Services d'Incendie de Pétange, Sanem, Differdange et Longwy et la Croix Rouge de Differdange.

12.2. Exercice commun avec l'Armée Luxembourgeoise

En date du 6 juillet 2000 les centres de secours de la Protection Civile de Diekirch, Ettelbruck, Hosingen, Larochette, Troisvierges et l'Armée Luxembourgeoise ont effectué un exercice commun sur la mise en œuvre du plan d'intervention applicable en cas d'accident causant de nombreuses victimes.

Les moyens mis en œuvre étaient: 4 véhicules de l'Armée, une quinzaine de véhicules de la Protection Civile, SAMU Réserve.

13. LA FORMATION

13.1. Cours élémentaires de secourisme

Le nombre de cours élémentaires de secourisme organisés en 2000 était de **96 avec 2.078 participants** par rapport aux 119 cours avec 2.358 participants de l'année 1999.

Relevé des cours de premiers secours et nombre de participants de 1961 à 2000

Année	Nombre de cours	Nombre de participants
1961-1985	762	20310
1986	25	633
1987	44	1252
1988	44	978
1989	43	980
1990	44	961
1991	52	1448
1992	51	1468
1993	56	1742
1994	54	1711
1995	58	1579
1996	86	1815
1997	79	1759
1998	89	2046
1999	119	2358
2000	96	2078
TOTAL:	1702	43118

Il y a lieu de signaler que l'INAP avait demandé au service national de la protection civile de dispenser, dans le cadre des cours de formation continue du personnel de l'Etat, une formation en matière de premiers secours.

C'est ainsi que deux cours d'une journée (6 heures) ont été tenus par la Protection Civile au Centre de Formation de l'INAP à Kirchberg les 31 mars et 5 mai 1999 avec un total de 31 participants.

Lesdits cours intitulés "Les gestes fondamentaux de premiers secours" n'étaient pas des cours élémentaires de secourisme complets tels que le prévoit le règlement grand ducal du 15 février 1995 portant sur l'instruction

à donner à la population et aux unités de secours de la Protection Civile.

Un cours complet de 28 heures fut organisé dans la suite à l'intention de 26 personnes qui ont donc obtenu un certificat d'initiation au secourisme (diplôme de secourisme officiel). Ledit cours a eu lieu du 08 au 29 mai 2000 au Centre de secours de la Protection Civile à Dudelange.

Deux autres cours élémentaires de secourisme ont été demandés par l'INAP pour 2001 et seront tenus suivant les mêmes modalités, à savoir un cours complet du 7 au 28 mai 2001 et un cours de rappel de 8 heures entre le 26 et le 30 avril 2001.

Statistiques relatives aux secours prestés aux victimes avant l'arrivée des unités de secours

Année	Accidents de circulation		Autres accidents		Total des accidents	
	Nombre	Premiers secours prodigués en %	Nombre	Premiers secours prodigués en %	Nombre	Premiers secours prodigués en %
1975	1024	23	1218	20	2242	22
1976	976	29	1542	26	2518	27
1977	956	26	1526	25	2482	25
1978	933	25	1758	26	2691	26
1979	957	35	1869	28	2826	30
1980	1105	32	2056	30	3161	31
1981	1083	33	2200	32	3283	32
1982	1063	33	2411	29	3474	31
1983	1101	32	2274	29	3375	30
1984	1166	36	2405	32	3571	33
1985	1119	38	2369	31	3488	33
1986	1181	39	2502	29	3683	32
1987	1005	40	2715	29	3720	32
1988	1157	37	2717	27	3874	30
1989	1186	38	2754	26	3940	30
1990	1222	36	2913	30	4135	32
1991	1311	40	3099	29	4410	32
1992	1352	43	3141	30	4493	34
1993	1230	41	3255	32	4485	34
1994	1236	44	3298	32	4534	36
1995	1277	47	3760	38	5037	40
1996	1249	47	4093	35	5342	38
1997	1339	46	4100	38	5439	40
1998	1390	45	4063	38	5453	39
1999	1612	42	4572	36	6184	38
2000	1586	40	4690	33	6276	35

13.2. Cours de formation pour les volontaires de la Protection Civile

Au cours de l'année 2000, 86 secouristes-ambulanciers et 55 secouristes-sauveteurs (cours 67 et 68) ont clôturé avec succès leur formation respective et se verront décerner au cours d'une cérémonie officielle leur brevet

d'aptitude correspondant par le Ministre de l'Intérieur.

Relevé détaillé des divers cours donnés à l'E.N.P.C. pendant l'année 2000

Définition	Cours donnés	
	Nombre	Nombre des participants
Sauvetage	19	584
Secourisme	29	592
N.B.C.	4	55
Plongée	6	120
C.N.A.	1	12
CANIN	4	31
U.S.P.	4	127
Circ. respiratoires	11	223
Divers	21	459
TOTAL:	99	2203

Relevé détaillé des cours de sauvetage donnés à l'E.N.P.C. et nombre de participants de 1971 à 2000

Année	Numéro courant	Nombre de participants	Numéro des certificats
Pendant les années 1971 à 1995, 59 cours de sauvetage furent organisés à l'école nationale de la protection civile à Schimpatch. 1626 candidats-sauveteurs y prenaient part. Les certificats portent les numéros 1 à 1626.			
1996	60	32	1627-1658
1996	61	27	1659-1685
1997	62	29	1686-1714
1997	63	23	1715-1737
1997	64	34	1738-1771
1998	65	15	1772-1786
1998	66	23	1787-1809
1999	67	30	1810-1839
1999	68	27	1840-1866
2000	69	31	1900-1930
2000	70	33	1867-1899
2000	71	32	1931-1962
TOTAL:	71	1962	

Relevé global des participants aux divers stages à l'E.N.P.C. de 1963 à 2000

Année	Participants aux cours	Total des participants
1963 à 1985	36084	36084
1986	1600	37684
1987	1655	39339
1988	1422	40761
1989	1573	42334
1990	1699	44033
1991	1618	45651
1992	2348	47999
1993	2199	50198
1994	2009	52207
1995	1965	54172
1996	2281	56453
1997	2187	58640
1998	2239	60879
1999	1949	62828
2000	2203	65031

13.3. Formation pour le permis de navigation

Comme suite à un accord avec le Ministère des Transports, un certain nombre des membres du groupe d'hommes-grenouilles de la Protection Civile, au vu de leurs qualifications ont été autorisés à pourvoir aux besoins de formation des unités de secours de la Protection Civile et du Service d'Incendie pour l'obtention du permis de navigation. 99 candidats ont été intéressés par cette formation.

13.4. Formation continue des cadres

 n date du 11-12 mars 2000, le Service National de la Protection Civile avait organisé en collaboration avec le Service d'Incendie et d'Ambulances de la Ville de Luxembourg une formation continue en médecine de catastrophe.

Cette formation s'adressait aux cadres des centres de secours de la Protection Civile ainsi qu'aux membres du Service d'Incendie et d'Ambulances de la Ville de Luxembourg ayant déjà suivi un premier cycle de 4 jours en cette matière.

Plus de 40 personnes s'étaient rendues à l'Ecole Nationale de la Protection Civile. Ce weekend aura permis de se remémorer les principes de gestion de situations d'exception ainsi que de donner lieu à beaucoup d'échanges de vues, d'expériences et d'idées entre les différents participants du cours.

14. FORMATIONS À L'ETRANGER

14.1 Formation en matière de sauvetage aquatique et de plongée

 n 2001 le Service National de la Protection Civile organisera, dans le cadre de la formation continue de ses unités de secours, un cours de recyclage à Antibes (France). Ce cours de recyclage et de perfectionnement pour les membres du groupe d'hommes-grenouilles sera organisé en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur français, département de la Sécurité Civile. Il est indispensable d'organiser cette formation continue tous les deux ans étant donné qu'il serait matériellement impossible d'organiser au Luxembourg un tel stage de haut niveau de qualification de plongée profonde.

15. PUBLICATIONS

Le but primordial de l'ensemble des publications éditées par le Service National de la Protection Civile est d'une part d'attirer l'attention du public

sur les activités et les mérites des volontaires de la Protection Civile et notamment de sensibiliser le public à s'engager dans les rangs des unités de secours de la Protection Civile, et d'autre part de fournir à la population des informations indispensables pour leur sécurité, en informant sur la disponibilité des services de secours. Le tirage et la diffusion de ces dépliants dépendent des groupes de population ciblés par les différentes actions.

15.1. Nouvelle conception et nouveau layout pour le périodique "Fir Dech A Fir Daï Land"

Au début d'un nouveau millénaire et à l'occasion du 25^e anniversaire du périodique de la Protection Civile, le concept général de celui-ci a été soumis à un examen approfondi.

La rédaction des articles et la mise en page seront dorénavant effectuées par la direction, alors que par le passé ces tâches avaient été assumées par un conseiller technique, à savoir Monsieur Jean JAANS pour la rédaction, et un ancien fonctionnaire du CSU 112, Monsieur Norbert SCHMITZ pour la mise en page, qui, après avoir édité 50 numéros dudit périodique ont pensé à prendre définitivement leur retraite.

En outre, il y a lieu de signaler que le périodique paraîtra désormais en impression 4 couleurs.

15.2. Dépliant d'information pour le groupe canin

Dans la série des dépliants édités par le Service National de la Protection Civile, un dépliant d'information sur les activités du groupe canin a été édité.

Ce groupe effectue souvent des démonstrations à l'occasion de Portes Ouvertes ou d'autres manifestations. Avec ces dépliants, ils pourront faire connaître au public leurs activités et recruter de nouveaux membres.

15.3. Guide des cadres

Par le passé, la direction de la Protection Civile, préoccupée de mettre à la disposition des cadres volontaires un jeu complet de textes législatifs et réglementaires ainsi que des circulaires et notes de service, avait regroupé les textes en question dans un manuel devant servir de guide aux intéressés et les aider dans l'accomplissement de leurs missions.

Un premier "guide des cadres" avait été édité au début des années 80. Dans le même ordre d'idées, la direction, devant la nécessité d'actualiser et de rééditer ledit volume, a opté pour une structure plus évoluée avec des tables des matières plus détaillées pour chaque chapitre et pour l'ensemble du recueil et avec des intercalaires saillants.

Ledit volume a été distribué aux cadres en 2000.

La direction de la Protection Civile mettra à la disposition des personnes intéressées un CD-Rom avec les principaux chapitres du guide.

16. CAMPAGNES PUBLICITAIRES, RELATIONS PUBLIQUES

La conférence de presse annuelle pour présenter les activités des services de secours, à savoir de la Protection Civile et du Service d'Incendie a eu lieu en date du 17 mai 2001. A l'occasion du

Workshop Européen sur la mise en œuvre du numéro unique européen 1-1-2, un film vidéo avait été élaboré ensemble avec RTL sur l'historique et l'évolution de notre numéro national de secours 1-1-2 et une émission télévisée IMPULS au sujet du 1-1-2 avait été réalisée par RTL en mai 2000.

17. MANIFESTATIONS SUR LE PLAN NATIONAL

17.1. Remise officielle de diplômes

A l'occasion d'une séance académique qui a eu lieu le 8 octobre 2000 à la Base Nationale de Lintgen, les promotions 1999 et 2000, à savoir 138 nouveaux secouristes-ambulanciers de la Protection Civile (133) et de la Croix Rouge (5) et 147 secouristes-sauveteurs de la Protection Civile (61) et du Service d'Incendie (86) ont reçu des mains du Ministre de l'Intérieur leurs diplômes respectifs. Ces remises officielles de diplômes ont lieu tous les 2 ans.

17.2. 40e anniversaire pour plusieurs centres de secours de la Protection Civile

Le 8 juillet 2000 était pour les volontaires de la première heure de Pétange l'occasion de fêter le 40e anniversaire de leur Centre de Secours en présence des secouristes et ambulanciers, qui à partir de 1960 en ont fait partie ainsi que de nombreux anciens membres de la direction, de l'ENPC et des ateliers. La première promotion de secouristes avait été formée en 1955.

Le Centre de Secours de Mertert, dans le cadre d'une séance académique, a célébré son 40e anniversaire en présence de nombreux invités.

17.3. Manifestations 2001

- Journées Portes Ouvertes avec inauguration du nouveau Centre de Secours les 15 et 16 septembre 2001
- Journée Nationale de la Protection Civile avec remise de médailles aux volontaires méritants en présence de leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse à Tétange le 21 octobre 2001.
- Divers événements organisés dans le cadre de l'Année Internationale du Volontariat
- Foire du Volontariat organisée par le Ministère de la Famille où la protection civile participera avec un stand d'information le 8 décembre 2001.

18. PARTICIPATIONS DIVERSES

18.1. Rally of Europe 2000

Du 22 au 23 avril 2000 s'est à nouveau déroulé le "Rally of Europe in Luxembourg" dans la région de l'Oesling avec la Ville d'Ettelbruck pour ville hôte.

Comme par le passé, le Service national de la protection civile avait mis en place un dispositif de sécurité important en collaboration étroite avec la Police grand-ducale.

En effet, plus de 200 sauveteurs, secouristes-ambulanciers, médecins-anesthésistes, infirmiers-anesthésistes et personnels cadres étaient mobilisés le long des différentes étapes spéciales afin de garantir au mieux la sécurité aussi bien du public que des participants au rallye automobile.

Une vingtaine d'ambulances, deux SAMU, du matériel d'intervention lourd de la Base Nationale de Support de Lintgen ainsi que des véhicules de sauvetage de différents centres de secours ont été mobilisés à cette occasion.

18.2. Sécurité au championnat d'Europe de montgolfières à Meysembourg

A l'occasion du championnat d'Europe de montgolfières qui s'est tenu du 3 au 13 août 2000 à Meysembourg, le centre de secours de la Protection Civile de Larochette avait mis en place un poste médical de secours préventif.

Les 25 personnes engagées du centre de secours ont presté plus de 370 heures de permanence et sont intervenues plus de 100 fois lors de cette manifestation.

LA TRAUMATOLOGIE PÉDIATRIQUE

(exposé en abrégé du Dr Jerry Kieffer, service traumatologie pédiatrique du CHL présenté à l'occasion de la journée d'information et de recyclage des instructeurs en secourisme à Schimpach le 17 septembre 2000)

LES TRAUMATISMES EN PEDIATRIE

- première cause de mortalité entre 1 et 14 ans
- lésions avec risque vital: 10% de plaies pénétrantes; 90% de lésions contuses
- particularités des lésions contuses:
 - peu de signes extérieurs
 - association fréquente avec un traumatisme crânien

ETIOLOGIE

• Le nourrisson:

Chutes dans la maison (table à langer, lit, chaise)
Accidents de voiture

• de 2 à 4 ans:

Prédominance des traumatismes crâniens

• de 5 à 9 ans:

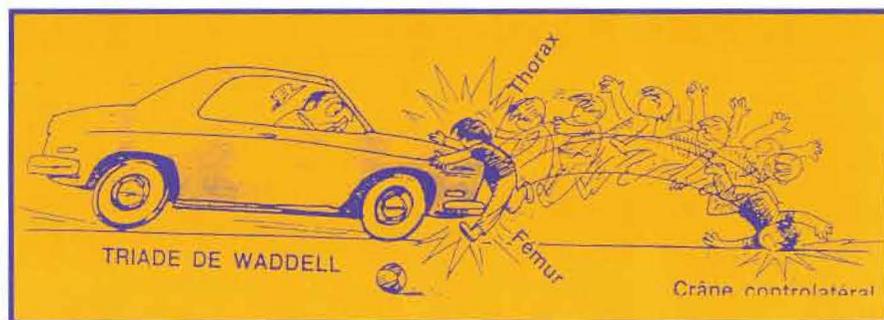
Enfant heurté par un véhicule.

Fracture par choc direct de la jambe ou de la cuisse selon sa taille, puis rebond sur le véhicule (abdomen et thorax) et projection avec traumatisme crânien.

Atteinte préférentielle d'un hémicorps.

• **au-delà de 9 ans:**

Accidents de vélo ou mobylette graves avec lésions crâniennes et périphériques.



PARTICULARITÉS CHEZ L'ENFANT

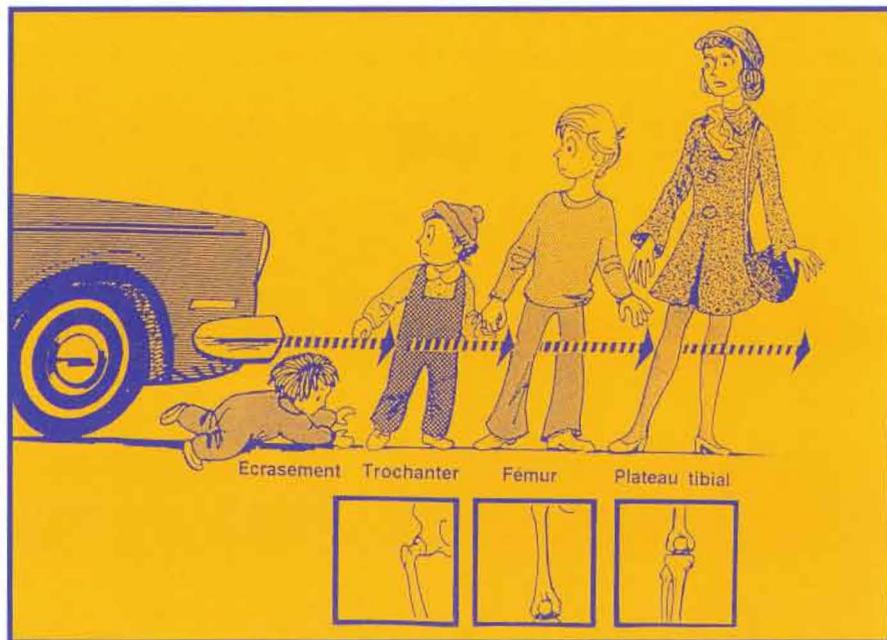
- L'enfant est plus sensible au choc hypovolémique!
- Une fracture fermée du fémur chez un enfant de 10 ans entraîne une perte sanguine de 300 à 400 ml ce qui équivaut à 25 % du volume circulatoire.
- L'enfant est plus sensible à la perte de chaleur corporelle!
- L'enfant présente plus souvent un traumatisme crânien! volume tête/ volume du corps
- L'impact psychologique du traumatisme est plus grave chez l'enfant.



3 PICS DE MORTALITÉ PAR TRAUMATISME AU COURS DU TEMPS

- 1) **dans les secondes ou premières minutes qui suivent l'accident:**
causes: lésions du cerveau et du tronc cérébral, lésions du cœur, de l'aorte ou des grands vaisseaux
- 2) **dans les minutes jusqu'aux premières heures suivant l'accident:**
causes: hématomes sous et extraduraux, hémopneumothorax, rupture de la rate ou du foie, fractures du bassin ou toute autre lésion hémorragique
- 3) **dans les jours ou semaines suivant l'accident:**
causes: "multiple organ failure" et septicémie fulminante

L'équipe d'intervention rapide peut agir directement sur les deux premières phases par sa compétence et la rapidité de son intervention



L'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE L'ENFANT COMMENCE PAR L'ABC

1) A = Airway (liberté des voies aériennes)

Particularités chez l'enfant:

- volume élevé de la langue par rapport au volume de la mâchoire inférieure chez l'enfant inconscient, elle tombe en arrière et obstrue les

voies aériennes

- souplesse de la trachée et des cordes vocales
- la position de la tête par rapport au cou en position couchée sur le dos tend à fléchir le cou et obstruer les voies aériennes

Gestes à faire:

- désobstruction naso-pharyngée et subluxation antérieure de la mâchoire inférieure sans hyperextension du cou
- oxygénation par bouche à bouche en pincant le nez de l'enfant ou en le couvrant de sa bouche, oxygénation au masque
- en cas de traumatisme crânien avec perte de connaissance ou suspicion de traumatisme cervical, le rachis cervical doit être immobilisé dans une minerve
- intubation endotrachéale en cas d'absence de respiration spontanée-trachéotomie en cas d'écrasement du larynx après ventilation transcoï-dienne
- aspiration trachéobronchique, drainage gastrique

1) B = Breathing (respiration)

Particularités chez l'enfant:

- l'auscultation pulmonaire se fait idéalement au niveau des creux axillaires

Gestes à faire:

- s'assurer que les mouvements respiratoires se font de manière symétrique
- s'assurer du bon rythme respiratoire (40/min pour les nourrissons, 30/min pour les jeunes enfants, 20/min pour les adolescents)

1) C = Circulation

Particularités chez l'enfant:

- l'enfant est plus sensible au choc hypovolémique que l'adulte (volume circulatoire: 80 ml/kg)

Gestes à faire:

- contrôler l'hémorragie externe
 - soit par compression directe et surélévation du membre atteint
 - soit par garrot pneumatique dont la pression de gonflement dépasse la pression artérielle systolique (ne pas oublier de l'enlever, risque de perte du membre!)
- une combinaison antigraivité (anti-G) peut prévenir la décompensation hémodynamique devant une hémorragie sous-diaphragmatique, en particulier dans certains cas de fracture du bassin. Le compartiment des membres inférieurs est gonflé en premier, le compartiment abdominal en dernier, l'ablation se fait dans l'ordre inverse.

Attention: risque d'aggravation d'une hypertension intracrânienne (surélever la tête)

- s'il existe une détresse respiratoire, il ne faut pas gonfler la combinaison avant l'intubation
- reconnaître l'état de choc:

Le choc post-traumatique est quasi toujours de type hypovolémique!

- Signes cliniques:
 - hypotension par perte de volume circulatoire
 - tachycardie compensatrice
 - cyanose et froideur des extrémités par vasoconstriction périphérique
 - agitation, obnubilation, désorientation par hypoperfusion du cerveau
 - oligurie par diminution de la filtration glomérulaire
- Les valeurs normales:
 - volume sanguin: 80ml/kg
 - limite supérieure du rythme cardiaque: nourrissons: 160/min, enfant: 140/min, adolescent: 120/min
 - pression artérielle systolique en mmHg: $80 + 2 \times \text{âge en années}$
 - exemple: enfant de 5 ans: $80 + 2 \times 5 = 90$ mmHg
 - pression artérielle diastolique en mmHg: $2/3$ pression systolique
 - débit urinaire: 2 ml/kg/h chez le jeune enfant et 1 ml/kg/h chez le grand enfant

La tachycardie s'installe pour une perte de 10 à 15 % du volume circulatoire!

La pression artérielle systolique chute pour une perte de 20 à 25 % du volume circulatoire!

Ces paramètres doivent être régulièrement repris

- mise en condition hémodynamique:

- des abords veineux multiples sont nécessaires. La voie d'abord fémorale est privilégiée chez l'enfant
- autres voies d'abord en urgence: le sinus veineux longitudinal chez le nourrisson avec fontanelle ouverte ou la perfusion trans-osseuse (40 ml/min)
- expansion volémique 10-20 ml/kg en 5 à 20 minutes (Ringer lactate), à répéter si instabilité hémodynamique
- reconnaître les saignements occultes.

La majorité des saignements occultes sont intra-abdominaux: rupture hépatique, splénique, rénale, fracture du bassin avec dilacération des vaisseaux pelviens

- douleur et défense à la palpation du ventre chez l'enfant conscient
- augmentation de volume progressif de l'abdomen
- la tamponnade cardiaque (collection de sang dans le péricarde due à une plaie pénétrante du cœur) nécessite une évacuation en urgence par ponction du sac péricardique

1) Autres gestes d'urgence:

- évacuation des épanchements menaçants:
- la découverte d'une matité pleurale (hémothorax) ou d'un emphysème sous-cutané extensif, associé à un tympanisme (pneumothorax sous tension), impose le drainage urgent avant confirmation radiologique.
- pose d'une sonde vésicale après avoir éliminé l'existence d'un fracas pelvien.

Chez le petit enfant, une poche urinaire peut remplacer le sondage.

- Il faut immobiliser les fractures par des attelles adaptées ou gonflables ou immobiliser l'enfant dans un matelas coquille.
- Le refroidissement doit être prévenu par couvertures.
- L'anxiété, l'agitation et la douleur doivent être combattues par un sédatif antagonisable ou de courte durée d'action.
- Enfin, il faut mettre en place un monitoring non invasif pour le transport (ECG, PA, SaO2)

Traumatismes de la face

- Les fractures de la mandibule et les plaies cervico-faciales sont souvent très hémorragiques et nécessitent une hémostase en urgence.
- Les lésions de la sphère ORL risquent d'entraîner une détresse respiratoire par obstacle mécanique, imposant parfois d'assurer en urgence la liberté des voies aériennes.

Traumatismes thoraciques

Particularités chez l'enfant:

- La grande compliance de la cage thoracique chez l'enfant explique la fréquence des atteintes pulmonaires sans qu'il y ait fracture de côte. Les lésions pariétales ne reflètent pas la gravité du traumatisme chez l'enfant.

Clinique

- Des pétéchies au niveau du thorax et du visage ainsi qu'une hémorragie sous-conjonctivale témoignent d'un écrasement du thorax.
- De l'emphysème sous-cutané massif résulte d'une rupture d'une voie aérienne principale ou d'un pneumothorax.
- Un médiastin supérieur élargi sur la radiographie de thorax peut provenir d'une rupture de l'isthme aortique et nécessite la réalisation d'une aortographie.

Traitement

- Un hémopneumothorax nécessite un drainage en urgence.
- Les ruptures trachéales ou bronchiques doivent être réparées.
- Les épanchements péricardiques sont ponctionnés en urgence.

Les traumatismes abdominaux

Les lésions abdominales concernent par ordre de fréquence, la rate, le foie et les organes creux.

Particularités et traitement chez l'enfant:

- la plupart des enfants présentant une lésion hémorragique de la rate, du foie, des reins ou du pelvis ne nécessitent pas de chirurgie; 90 à 95 % des lésions de la rate et 60 à 65 % des lésions hépatiques ne sont pas opérées.
- Le traitement conservateur comporte le repos strict, un monitoring hémodynamique étroit et des transfusions sanguines.

- L'évolution des lésions est documentée par des échographies et des scanners répétés.
- L'exploration chirurgicale s'impose si les transfusions dépassent 40 ml/kg ou s'il existe une lésion viscérale associée.
- Les réparations avec conservation de tissu splénique sont à préférer aux splénectomies totales.
- L'utilisation du cell saver permet de limiter le volume des transfusions sanguines.
- Les ceintures de sécurité conçues pour maintenir le bassin chez l'adulte peuvent glisser sur l'abdomen des enfants et entraîner des sections intestinales et des fractures du rachis lombaire.

Les traumatismes génito-urinaires

- Chez le polytraumatisé, il faut vérifier l'intégrité de l'appareil urinaire, notamment en présence de lésions pelviennes étendues.
- Les lésions les plus fréquentes sont rénales ou alors des ruptures de vessie ou de l'urètre.
- Signes cliniques sont pauvres (hématurie) et ces lésions nécessitent une mise au point par imagerie: échographie, urographie intraveineuse et en cas d'absence d'opacification d'un rein (rein muet) une angiographie.

Traitement

- Un rein muet est évocateur d'une lésion vasculaire rénale et nécessite une exploration endéans les 6 heures.
- Les ruptures vésicales limitées sont traitées par drainage.
- Les fractures urétrales associées à des fractures pelviennes sont traitées par drainage sus-pubien et réparation secondaire.
- La pose de sonde urinaire est contre-indiquée en cas de plaie périnéale,

d'hématurie massive, de sang au niveau du méat urétal, d'hématome du scrotum ou de prostate très augmentée de volume au toucher rectal. L'urétrographie est ici préalable à la pose de la sonde urinaire.

Les traumatismes du rachis et de la moëlle épinière

Particularités chez l'enfant:

- les lésions du rachis risquent d'être méconnues chez l'enfant polytraumatisé et doivent être recherchées de manière systématique par un bilan radiographique comportant l'entièreté de la colonne vertébrale.
- les lésions de moëlle épinière ne s'accompagnent pas nécessairement de fractures

Clinique

- la douleur provoquée par la palpitation des apophyses épineuses ne peut pas toujours être mise en évidence (coma)
- plus rarement, on observe une paraplégie par atteinte isolée de la moëlle épinière
- les lésions graves du rachis cervical peuvent simuler un arrêt respiratoire ou entraîner un collapsus vasculaire simulant une hémorragie interne.

Traitement

- les fractures ou luxations vertébrales doivent être réduites et stabilisées en urgence pour tenter de lever l'ischémie médullaire liée à la compression.

Lésions des parties molles

- Les lésions des parties molles nécessitent un geste immédiat:
 - désinfection avec parage et suture
 - antibiothérapie et prophylaxie antitétanique

Lésions vasculaires

- Elles se voient surtout au niveau du coude (fracture de la palette humérale) et du creux poplité (fracture supra-condyléenne du fémur). Il faut y penser devant toute luxation ou fracture déplacée
- Le syndrome de Volkmann ou syndrome des loges est à redouter devant tout traumatisme par écrasement ou compression.

Lésions osseuses

- Les lésions orthopédiques non stabilisées accentuent les douleurs, les oedèmes, augmentent la perte sanguine et majorent l'état de choc, d'autant plus que la masse sanguine est proportionnellement plus faible chez l'enfant que chez l'adulte.
- Il faut stabiliser les fractures ce qui de plus facilite le nursing.
- En outre du pronostic vital, ce sont les séquelles des lésions orthopédiques qui déterminent la qualité de la vie future.
- Les lésions épiphysaires.
- Tout traumatisme du cartilage de croissance expose au risque d'épiphysiodèse (soudure du cartilage de croissance) et donc à la déviation axiale ou au raccourcissement

- Les lésions métaphysaires et diaphysaires entraînent moins de complications si on respecte les limites du remodelage potentiel.

Les brûlures

- Les brûlures sont plus fréquentes chez l'enfant jeune: 10% des enfants ont moins d'un an, 50% moins de deux ans et seulement 20% ont plus de dix ans.
- En dessous de cinq ans, les brûlures sont surtout domestiques par aspersion de liquide chaud à la cuisine, au moment des repas et à la salle de bains.
- Les brûlures par contact (four, plaque chauffante) sont limitées à la paume des mains et sont souvent profondes.
- Chez l'enfant plus grand, elles sont dues souvent à l'exposition aux flammes.
- Les brûlures prédominent à la tête, au thorax et aux membres supérieurs lors de projections de liquides et aux membres inférieurs lors des bains et des douches.
- Dans 10% des cas, il s'agit de sévices qu'il faut reconnaître.

Pronostic:

- Il dépend de la surface et de la profondeur des brûlures
- La survie est >99% pour des brûlures ne dépassant pas 15%, 50% pour des étendues de 50% et exceptionnelle au dessus de 75%.
- L'Unité de Brûlure Standard (UBS) = % surface brûlée + 3x surface brûlée au 3e degré
- 120 UBS = 50% mortalité

Localisations particulières:

- face: œdème, dyspnée par obstruction laryngée, difficultés d'alimentation orale, atteinte oculaire
- mains: risque d'ischémie, rétractions articulaires
- plis de flexion: risque de rétractions
- périnée et organes génitaux externes: risque d'infection. → sondage

Mécanismes particuliers:

- brûlures électriques

La résistance des tissus profonds est plus grande, ce qui explique la sévérité des lésions profondes.

Il existe un risque vital immédiat par trouble du rythme cardiaque, insuffisance rénale aiguë et rhabdomyolyse.

	0-1 ans	1-4 ans	5-9 ans	10-15 ans
Tête	19	17	13	11
Cou			2	
Tronc (face ant.)			13	
Tronc (face post.)			13	
Organes génit. ext.			1	
Bras (x2)			6	
Avant-bras (x2)			5	
Mains (x2)			5	
Fesses (x2)			5	
Cuisses (x2)	11	13	16	17
Jambes (x2)	10	10	11	12
Pieds (x2)			7	

L'atteinte de la langue et des lèvres est typique du nourrisson avec risque de complication respiratoire liée à l'œdème.

Profondeur de la brûlure:

	Anatomie	Aspects cliniques	Cicatrisation
1er degré	Lésion très superficielle de la couche épithéliale	Erythème Douleur	2 à 4 jours Desquamation Pigmentation transitoire
2e degré Superficiel	Respecte en partie la couche basale	Phlyctènes Rouge vif Humide, suintant Douleur intense Saigne à la scarification	10 à 15 jours Bonne qualité
Profond	Respecte quelques îlots épidermiques	Blanc avec piqueté rouge Peu suintant Saigne à la scarification Douleur moyenne	15 jours à 1 mois et demi Mauvaise qualité
3e degré	Destruction de tous les éléments épidermiques	Pas de phlyctène Blanc, brun foncé ou rouge Insensible Réseau veineux coagulé Ne saigne pas à la scarification Peu épaisse, cartonnée, indurée	Cicatrisation à partir des berges Bourgeonnement plus ou moins exubérant Nécessité de greffe

Choc du brûlé

Fuite de protéines → Hypoprotéïnémie

Fuite hydrosodée → Choc

Hémolyse → Hypovolémie

Défaillance cardiaque

Prise en charge initiale sur place

- refroidissement immédiat par eau froide du robinet au minimum pour 15 minutes
- diminution de la profondeur des lésions, réduit l'œdème, la douleur et la mortalité globale
- aucun topique local ne doit être appliqué ni aucune ingestion orale
- les brûlures doivent être recouvertes d'un linge propre et l'enfant réchauffé
- sédation de la douleur
- voie veineuse pour remplissage rapide
- sonde urinaire pour brûlure >20% de surface

DIE PROTECTION CIVILE MACHT AUFKLÄRUNG BEI DEN SCHULKINDERN

30. Juni 2000



Im Kader des Hundertjährigen Bestehens des "Service d'Incendie et de Sauvetage Vichten" organisierte die Jubiläumswehr in Zusammenarbeit mit der Protection Civile am 30. Juni 2000 bei strahlendem Wetter einen Informationstag für die rund 150 Schulkinder der

Gemeinden Grosbous und Vichten. Dieser Tag galt ebenfalls als Dank an die Kinder und ihr Lehrpersonal, für die wunderschönen Bilder, Gedichte und Bastelarbeiten welche sie für das Schmücken des Kulturzentrums bei der Hundertjahrfeier anfertigten.



Auf dem Programm standen verschiedene Ateliers, bei denen den Kindern das Material sowie das Können der Feuerwehr und des Rettungsdienstes erklärt und gezeigt wurde. Bei der Feuerwehr übernahm dies die Jubiläumswehr Vichten, indem sie die richtige Handhabung mit Feuerlöschern demonstrierte, das Tanklöschfahrzeug erklärte, und den Kindern zeigte, wie weit man mit der Hochdruckkanne spritzen kann, was diese in Erstaunen versetzte. Eine Rundfahrt durch Vichten mit dem TSF rief bei den kleinsten ein einmaliges Erlebnis hervor. Seitens der Protection Civile waren die Herren Guy Bley und Mike Hoffmann mit einem SAMU Fahrzeug sowie einer medikalisierten Ambulanz angereist. Herr Guy Bley erklärte den aufmerksamen Zuhörern mit großem Fachkönnen den Krankenwagen und sein Kollege Mike Hoffmann den SAMU. Dieser wusste durch das Einschalten der Sirene die Kinder zu begeistern.





In der Pause bekam jedes Kind einen Schokodrink der von den Molkereien LUXLAIT und EKABE gestiftet wurde und zum Mittagessen gab es dann für alle Beteiligten echte Italienische Spaghettis. Am Nachmittag konnten die Kinder dann ihre Bauchmuskeln bei einem Theaterstück von Jemp Schuster und seiner Mannschaft noch einmal so richtig strapazieren.

Dieser Tag sollte den Kindern noch lange in guter Erinnerung bleiben. Die Freiwillige Feuerwehr aus Vichten möchte der Protection Civile, vor allem aber den Herren Guy Bley und Mike Hoffmann, ihren tiefsten Dank für die spontane und grossartige Zusammenarbeit aussprechen verbunden mit dem Vorschlag öfters zu den Schulkindern zu gehen, um die Bereitschaft, den Mitmenschen zu helfen, zu wecken.

Henri Mousel, Vichten

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG
SERVICE NATIONAL
DE LA PROTECTION CIVILE

PROGRAMME DU COURS DE SAUVETAGE

MODULE 1

Programme définitif arrêté pour la saison 2000-2001

Weekend 1

Samstag :

- 08.00 - 08.20: Einweisung und Einschreibung
08.20 - 09.00: Eröffnung - Schulreglement
- Vorstellung der Instruktoren + Programm und Ablauf des Kurses
09.00 - 09.50: Organigramme + Film über die Organisation
Protection Civile
09.50 - 10.10: Kaffeepause
10.10 - 11.00: Deontologie
11.10 - 12.00: Manutention (Theorie)
- 14.00 - 15.50: Gefahren der Einsatzstelle - Unfallverhütung im Rettungswesen
- Persönliche Ausrüstung
15.50 - 16.10: Kaffeepause

- 16.10 - 17.00: Hygiene im Einsatz
17.10 - 18.00: Absichern der Unfallstelle

Sonntag:

- 08.00 - 09.50: Patientenorientierte technische Rettung
09.50 - 10.10: Kaffeepause
10.10 - 12.00: Technische Hilfeleistung aus physikalischer Sicht
(Heber-Hebel-Rollen-Hydraulik-Pneumatik)
- 14.00 - 15.50: Hydraulisch und pneumatisch betätigte Rettungsgeräte
(Hydraulikaggregat-Hebekissen)
16.00 - 16.50: Funkverkehr
17.00 - 17.15: Rundtischgespräch + Abschluss des Kurses

Weekend 2

Samstag:

- 08.00 - 08.20: Einschreibung und Einweisung
08.20 - 09.30: Gefahren durch die verschiedenen Sicherheitssysteme im KFZ
(Airbag - Gurtstraffer)
09.30 - 09.50: Film Airbag
09.50 - 10.10: Kaffeepause
10.10 - 11.00: Schaufeltrage - Rettungskorsett (KED) - Stifneck
11.10 - 12.00: Ausrüstung VRW LT 35 (Theorie)
- 14.00 - 15.30: Verbrennungslehre - Löschmittel - Feuerlöscher -
Poly-Löschanlage (Theorie)
15.30 - 16.00: Kaffeepause mit Einkleiden

16.00 - 18.00: Leinen -Leinenpflege mit Knoten und Stiche
(Theorie und Praktisch)
Anwendung und Handhabung von Stromerzeuger -
Beleuchtungsgeräte - hydraulische
Rettungsgeräte (Hurst)
Manutention (praktisch)
Arbeiten in 3 Gruppen (40 Minuten pro Gruppe)

Sonntag:

08.00 - 09.50: Atemschutz (Theorie) Atmung - Atemgifte usw.
09.50 - 10.10: Kaffeepause
10.10 - 12.00: Atemschutz (Theorie) Pressluftgeräte - Aufbau -
Handhabung usw.
13.45 - 14.00: Einkleiden
14.00 - 16.45: Arbeiten in 3 Gruppen (45 Minuten pro Gruppe)
Handhabung und Anwendung Schaufeltrage-Stifneck-KED
Arbeiten mit Spreizer-Schere-Hydrozylinder-Octopus-
Fenstersäge
Hebekissen-Büffel-Rescue Stairs
16.45 - 17.15: Instandsetzung der Geräte und Abliefern der
Einsatzkleidung
17.15 - 17.30: Abschluss mit Rundtischgespräch

Weekend 3

Samstag:

08.00 - 08.20: Einweisung - Einschreibung - Einkleiden
08.20 - 12.00: Arbeiten in 3 Gruppen (90 Minuten pro Gruppe - 2 Wechsel)
- Atemschutz
- Verkehrsunfälle praktisch
- Handhabung Feuerlöscher - Polylöschanlage - Knoten und
Stiche

14.00 - 15.30: Arbeiten in 3 Gruppen (1 Wechsel) siehe Vormittags
15.30 - 16.10: Instandsetzung der Geräte - Abliefern der Einsatzkleidung -
Kaffeepause
16.10 - 17.00: Oelbekämpfung (Theorie)
17.10 - 18.00: Gasmestechnik + Prüfröhrchen

Sonntag:

08.00 - 09.50: Gefährliche Stoffe
09.50 - 10.10: Kaffeepause
09.50 - 12.00: Transport gefährlicher Güter
14.00 - 15.00: Fortsetzung - Gebrauch von Règlette - Handhabung
Hommel usw.
15.00 - 16.00: Film - Gefährliche Stoffe 1 + 2
16.00 - 17.00: Zwischentest
17.00 - 17.30: Abschluss

MODULE 2

Weekend 1

Samstag:

- 08.00 - 08.20: Einweisung - Einschreibung - Eröffnung - Programm des Kursus
08.20 - 09.50: NBC
09.50 - 10.10: Kaffeepause
10.10 - 12.00: NBC (Fortsetzung)
- 14.00 - 14.55: NBC (Fortsetzung)
15.00 - 15.50: Gebäudekonstruktionen - Baukunde - Abstützungen und Aussteifungen
15.50 - 16.10: Kaffeepause
16.10 - 17.00: Fortsetzung Baukunde
17.10 - 18.00: Baukunde (Fortsetzung) + Schadenselemente (Erklärung)

Sonntag:

- 08.00 - 08.55: 5-Phasentechnik und Gruppenarbeit
09.05 - 10.00: Bergen aus Höhen und Tiefen (verschiedene Möglichkeiten erklären)
10.00 - 10.20: Kaffeepause
10.20 - 11.00: Leitern und ihre Anwendungen
11.00 - 12.00: Knoten - Stiche mit Anwendungen - Binden von Tragen
- 13.45 - 14.15: Einkleiden und Material bereitstellen
14.15 - 16.45: Arbeiten in Gruppen (3 Gruppen à 50 Minuten)
- Freistehende Leiter

- Scharnier

- Rutschbahn

16.45 - 17.15: Instandsetzen der Geräte - Abliefern der Einsatzkleidung

17.15 - 17.30: Rundtischgespräch mit Abschluss

Weekend 2

Samstag:

- 08.00 - 08.20: Einweisung - Einschreibung
08.20 - 09.00: Nottragen - Nottransporte (Theorie)
09.00 - 10.00: Rollgliss - Selbstrettung - Dreibock - Seilbahn - lot de sauvetage (Theorie)
10.00 - 10.20: Kaffeepause
10.20 - 11.00: Greifzüge - Seilwinden (Theorie)
11.00 - 12.00: Dichtkissen - Leckbandagen (Theorie)
- 14.00 - 14.30: Einkleiden + Material bereitstellen
14.30 - 17.30: Arbeiten in 3 Gruppen (60 Minuten pro Gruppe)
- Dreibock
- Seilbahn
- Selbstrettung - Rollgliss - lot de sauvetage
17.30 - 18.00: Einteilung Nachtübung + Aufgaben erläutern
- 20.30 - 23.00: Nachtübung
23.00 - 24.00: Besprechung + Imbiss

Protection

p@ge 80

p@ge 81

Sonntag:

- 08.00 - 12.00: Arbeiten in Gruppen
- Parallele Leitern
- Ablassen einer Trage durch eine Deckenöffnung
- Arbeiten mit Greifzügen - Büffel - Hebekissen -
Leckbandagen - Dichtkissen
- 14.00 - 16.30: Arbeiten in Gruppen mit Rettungsgeräten
- Brennschneidgerät - Trennschleifer - Motosäge
- Abstütungen und Aussteifungen
- Bergen von Verletzten aus Trümmerhaufen - Transport von
Verletzten
- 16.30 - 17.00: Instandsetzen der Geräte + Abliefern der Einsatzkleidung
17.00 - 17.15: Abschluss mit Rundtischgespräch

Weekend 3

Samstag:

- 08.00 - 08.30: Einschreibung und Einweisung
08.30 - 09.30: Verhaltensmassnahmen bei Unfällen mit Versorgungs-
leitungen: Elektrisch - Oberleitungen
Eisenbahn
09.30 - 09.50: Kaffeepause
09.50 - 10.50: Idem: Erdgas
11.00 - 12.00: Organisation einer Einsatzstelle

- 14.00 - 15.40: Plan rouge (Kurzerklärung) Aufgabengebiete
15.40 - 16.00: Kaffeepause
16.00 - 17.30: Wiederholungen nach Absprache mit den Kurssteilnehmer
17.30 - 18.00: Vorbereitungen zum Abschlusstest

Sonntag:

- 08.00 - 08.30: Abschlusstest NBC
08.40 - 08.45: Pause
08.45 - 09.45: Abschlusstest (choix multiple)
09.45 - 10.00: Kaffeepause
10.00 - 12.00: Abschlusstest (partie écrite)
- 13.30 - 13.45: Auslosung der Testaufgaben - Auslosung der Gruppen I-II-III
13.45 - 14.00: Zusammenstellen des Materials
14.00 - 15.30: Praktischer Test ca 20 Minuten pro Aufgaben /
Seilbahn 40 Minuten
15.30 - 16.00: Instandsetzen der Geräte und Abliefern der Einsatzkleidung
16.00 - 17.00: Abschluss + Beantwortung der Fragen vom theoretischen Teil

Schimpach: 14.05.2001

COLLOQUE DES CADRES ZU SCHÈMPECH DE 17. FEBRUAR 2001

Wéi all Joër hu vill Zenterchefen an hier Adjointen an och Gruppechefen de Wee op Schëmpech fonnt. Um 9.15 Auer huet den Här Anen jiddereen am Sall begréisst an Merci gesoot fir déi gudd geleeschten Aarbecht am leschte Joër.

De Colloque huet ugefangen mat wéi gewinnt engem **Reckbléck op d'Aktivitéiten** vun der Protection Civile am Joër 2000. Am Rapport d'activité um Ufank vun deser Brochure fannt dir déi genee Zuelen iwwert d'Asätz vun deenen verschiddenen Unitéiten.

Dono ass den Direkter op déi eenzel **Haaptmanifestatiounen** aus deem vergangene Joër agangen.

Doniewt huet d'Direktioun waat **d'Publicatiounen** ugeet, Enn d'lescht Joër e weideren Dépliant aus der selwechter Série erausginn, des Kéier een vun eiser Hondsstaffel. De Guide des Cadres gouf nei ausgeschafft an ass elo sou opgebaut, datt eenzel Ännerungen regelméisseg an deem Classeur ersaat kënnen ginn. Fir dest Joër as geplangt eng **Homepage vun der Protection Civile** op d'Been ze stellen wou interessant an praktesch Informatiounen ze fannen wärte sinn.

Den Här Anen huet déi verschidden **Uschafungen** vum leschte Joër opgezielt an d'Cadres informéiert datt den 5-Joresplang vun den gréisseren Uschafungen fir d'Joren 2001-2005 vun der Regierung ugeholl ginn ass.

D'Jor 2001 as vun der UNO als **Joër vum Volontariat** proklaméiert ginn. Ennert deem Motto steet och d'Journée Nationale vun der Protection Civile den 21. Oktober zu Kayl. Niewt verschidden Porte Ouvertes huet den Direkter nach déi Ausstellung am Dezember am Kader vum Joër vum Volontariat an zesummenarbecht mam Familljeministère an de Faireshalen organiséiert gët, ernimmt.

Als nächste Punkt um Ordre du jour stung en **Exposé vum Dr Heinz Albert Brüne**, "leitender Notarzt" beim **Zuchongléck zu Brühl** den 6. Februar 2000. An sengem gudd animéierten Virtrag huet hien déi genee Emstänn an den Oflaaf vum Accident erklärt. En huet betount wéi wichtig et ass datt een Interventiounsplang huet mat deem natierlech déi verschidden Acteuren vertraut sinn an sech deemno strikt dorun halen. Niewebäl war et dem Dr Brüne wichtig nach ze ernimmen, datt bei deem Accident verschidden glécklech Zoufäll eng gréisser Katastroph verhënnert hunn.

Nom Mëtteglessen huet den **Charel Brück** kurz déi verschidden **Aktivitéiten déi am Kader vum Joër vum Volontariat** organiséiert ginn, virgestallt. Op der Internetsäit www.lyv2001.org gin Manifestatiounen zu deem Sujet aus der ganzer Welt presentéiert.

De **Guy Bley** huet dono d'Problematik vun deene **Tunnelen** vun der Nordstrooss an der Saarautobunn opgegraff. D'Protection Civile an d'Pompjéen hunn zesummen mat deene Responsablen vun den Ponts & Chaussées an de Bureaux d'Etudes, **d'Secherheet** ennert d'Lupp geholl.

De leschten Exposé gouf gehalten vum **Carlo Birscheidt a Mike Hoffmann** iwwert déi nei mobil **Wiederstatioun**. Mat Hëllef vun engem Computer a spezialisierter Software kann un Hand vun der aktueller Wiederlag d'Ausbreedung vun toxischen Substanzen an der Loft simuléiert a gemooss ginn.

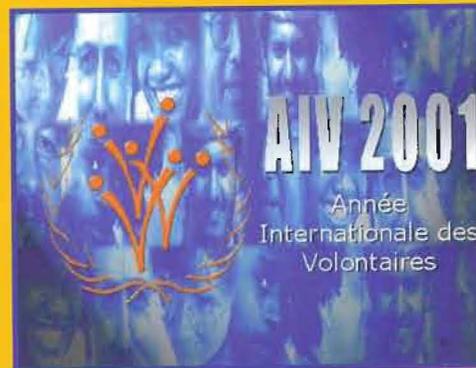
No dëse Präsentatiounen ass den Här Anen zu de **Questions techniques et administratives** iwwergaangen.

Fir ofzeschléissen huet den Här Anen nach dorop higewisen datt d'Unzuel vun den Accidenter mat Gefierer vun der **Protection Civile** ass an deene leschte Joren staark an d'Luf gaangen, sou datt eis **Assurancegesellschaft eis de Kontrakt huet missten kënnegen**. Den **Direkter** huet déi **Responsabel** dofir gebieden de **Volontairen** aus den **Zentren** un d'Härz ze léen an **Zukunft besser op d'Gefierer opzepasst**.

Géint 16.30 Auer huet den Här Anen de **Colloque** opgehewen a jidderengem **Merci** gesoot fir den **Interessi**.

Karin Greis a Jérôme Britz

2001- ANNEE INTERNATIONALE DES VOLONTAIRES



Le grand point visé par l'Année Internationale des Bénévoles 2001 est de rappeler à la population qu'on a plus que jamais besoin du bénévolat et que notamment au Grand-Duché les volontaires des services de secours jouent un rôle important dans le bien-être et le progrès de notre

pays. La direction de la Protection Civile a défini un concept global qui forme l'arrière-plan des objectifs de l'Année Internationale des Volontaires et que je vais vous développer ci-dessous.

La campagne déclenchée a pour but de:

- Promouvoir le volontariat et d'informer le grand public sur les possibilités offertes au sein de la Protection civile
- Faciliter le volontariat
- Sensibiliser surtout les jeunes à s'engager

Afin de réaliser ce défi nous envisageons les actions suivantes :

- **Sensibilisation dans les lycées.**

Nous allons organiser des "Journées Protex" dans bon nombre de lycées, combinées avec un

- **Concours "Volontaire fir en Dag".**

Il s'agit de sensibiliser le jeune en lui donnant la possibilité de faire l'expérience active du volontariat au sein de la Protection Civile lors d'exercices, portes ouvertes, formations, etc. Les jeunes pourront rédiger un article à la suite de leur expérience - articles publiés sur Internet et primés.

- **Mise en service d'une Hotline.**

La Protection Civile va mettre en service un numéro vert afin de permettre au grand public de se procurer des informations concernant le volontariat auprès de nos différentes unités.

- **Création d'une rubrique "volontariat" sur notre site Internet.**

Au courant de l'année la Protection Civile va mettre en service son propre site Internet sur lequel on va créer une rubrique destinée à informer le public sur le volontariat.

- **Publications dans les médias.**

Nous avons envisagé d'utiliser la possibilité de propager le bénévolat via les médias à savoir: communiqués de presse, annonces dans la presse spécialisée ciblant la jeunesse, présence dans des émissions radio pour les jeunes, etc.

- **"Foire du Bénévolat".**

Le Ministère de la Famille organise le 9 décembre 2001 une Foire du Bénévolat dans les halls de la Foire Internationale à Kirchberg. Il est évident que la Protection Civile va participer activement à cette manifestation en étroite collaboration avec la Fédération Nationale des Corps de Sapeurs Pompiers.



A part ces activités, pour la Protection Civile, le point culminant de l'Année Internationale des Volontaires sera la Journée Nationale de la Protection Civile à Kayl le week-end du 20 et 21 octobre 2001 en présence de Son Altesse Royale le Grand Duc Henri. Veuillez trouver le programme de cette manifestation à la page 2 de couverture.

Charel Brück

Im Rahmen des Internationalen Jahres der Freiwilligen, war Herr Heinz Janning, Gründer und Leiter der Freiwilligen - Agentur Bremen, am 27. und 28. März dieses Jahres in Luxemburg, um einerseits ein interessantes und von allen Teilnehmern geschätztes Seminar über „Freiwilligen Engagement - ein neuer Blick auf ein altes Thema“ sowie eine überaus gut besuchte Konferenz mit dem Titel: „Hat das Benevolat noch Bestand im neuen Jahrhundert?“ abzuhalten.

40 JAHRE EINSATZZENTER MERTERT

WWW.CENTER-MERTERT.LU

Ursprung für die Idee der Anschaffung einer Ambulanz war ein Verkehrsunfall auf der Hauptstrasse in Mertert, bei welchem ein Ehepaar aus Mertert schwer verletzt wurde und längere Zeit auf eine Ambulanz der Berufsfeuerwehr aus Luxemburg warten musste, welche es dann in einem kritischen Zustand in ein Krankenhaus der Hauptstadt brachte. Dies ereignete sich am 8. Dezember 1959.

Diese fast verhängnisvolle Wartezeit auf einen zuständigen Rettungsdienst bewegte die Mitglieder der Feuerwehr dazu, anfangs 1960 bei der Gemeinde einen Antrag zu stellen, zwecks Anschaffung eines Ambulanzwagens. Die Antragsteller würden sich engagieren, diesen zu bedienen.

Ein "arrêté grand-ducal" vom 5. September 1960 kam dann dieser Initiative zuvor, denn es schuf mobile Gruppen, welche zusammen die "Brigade grand-ducale des volontaires de la Protection Civile" bildeten. Der Staat hatte hiermit die Initiative ergriffen den Ambulanz- und Rettungsdienst landesweit aufzubauen, und ihn nicht der Verantwortung der einzelnen Gemeinden zu überlassen.

In Mertert wurde ein Einsatzzentrum gegründet welches sich aus 6 spezialisierten Sektionen zusammensetzte:

1. Sektion "incendie"
2. Sektion "sauvetage"
3. Sektion "secourisme"
4. Sektion "protection A B C" (Atomar, Biologisch, Chemisch)
5. Sektion "génie" (zur Wiederherstellung von zerstörten Infrastrukturen)
6. Sektion "aide sociale" (zur materiellen und moralischen Betreuung der Verletzten und Evakuierten)



Das Einsatzzentrum Mertert, zusammen mit den Zentren Düdelingen, Bettemburg und Remich unterstanden dem "Groupe mobile III" mit Jos Bourkel als Gruppenchef und Nic Schummer als Gruppenchef-Adjunkt.

Protection

p@ge 90

p@ge 91

Die 6 ersten Ambulanzen der luxemburgischen Protection Civile wurden am 21. Dezember 1961 am Flughafen Findel von Innenminister Pierre Grégoire den Verantwortlichen der Zentren Mertert, Bettemburg, Remich, Troisvierges, Lintgen und Echternach übergeben.

Vier Patienten konnten gleichzeitig mit dieser im Volksmund "Blechesel" genannten Ambulanz transportiert werden. Das Fahrzeug hatte keine Ablagen für Verbandmaterial und auch keine Heizung.

Betrachtet man die allgemeine technische und menschliche Entwicklung, so stellt man fest, dass diese in den vergangenen 40 Jahren nicht vor der Protection Civile Halt gemacht haben. Im Gegenteil, modernes Einsatzmaterial und Fahrzeuge, angepasste Schulungen, persönliche Einsatzkleidung, modernste Telekommunikationstechnik, kurz, mit einer fulminanten Entwicklung mussten und müssen wir Freiwilligen Schritt halten.

Während nunmehr 40 Jahren leisten mehr oder weniger gleichbleibende Effektivität das inzwischen zehnfache an Arbeitsvolumen.

Gab es im Jahre 1962 die bescheidene Zahl von 13 Ambulanzeinsätzen mit 1.155 Kilometern, so waren es deren 1980 schon 467 mit 31.773 Kilometern und im Jahre 2000 die stolze Zahl von 1.205 Ambulanzeinsätzen mit nicht weniger als 72.810 Kilometern.

Das Einsatzzentrum Mertert ist zuständig für die Gemeinden Betzdorf, Biver, Flaxweiler, Grevenmacher, Manternach, Mertert, Mompach und Wormeldingen.

Ein grosses Lob gebührt allen Pionieren der Protection Civile. Sie haben mit wenigen Mitteln Grosses geleistet.

Während mehreren Festtagen begingen Ende 2000 die aktiven, zusammen mit den inaktiven und ehemaligen Mitgliedern, sowie mit einer Vielzahl an illustren Gästen und auch mit den Freunden aller anderen im Rettungswesen tätigen Organisationen aus dem In- und Ausland, das 40 jährige Bestehen des Einsatzzentrums Mertert.

Jos Schummer

Civile

LA PROTECTION CIVILE EN ESPAGNE

ORGANISATION DES SECOURS

La loi 2/1985 sur la Protection civile est la base et le point de départ du système actuel de protection civile. Cette loi a été développée postérieurement, à travers plusieurs dispositions réglementaires, parmi lesquelles la Norme de Base de Protection civile, approuvée par Décret royal 407/1992 du 24 avril 1992 dont il convient de souligner l'importance dans le système national de protection civile.

La Norme de Base définit les conditions requises par les Plans de Protection civile. Elle établit les critères de coordination entre les plans de différentes administrations et le cadre général pour le développement des compétences de ces administrations. C'est un travail de concertation entre les trois niveaux administratifs (central, autonome, local) qui a permis de développer des normes dérivées en partant de la Norme de Base. C'est notamment dans le cadre de la Commission nationale de Protection civile que s'est déroulée cette concertation.

Chaque administration peut organiser et gérer ses systèmes de Protection civile dans la plus complète autonomie, tout en respectant les principes de complémentarité, de subsidiarité et de solidarité inter-territoriale. Les deux premiers principes font qu'il revient en premier lieu à l'administration locale de faire face à une urgence. Le niveau de Communauté autonome répond en cas d'incapacité notoire de l'administration locale de faire face avec ses seuls moyens à l'ampleur du problème.

Le niveau central joue un rôle similaire face au niveau de Communauté autonome. Le principe de solidarité inter-territoriale garantit que les ressources disponibles en dehors du territoire où s'est produite une urgence puissent être utilisées. Cela permet l'intervention de moyens disponibles dans le Plan de Communauté autonome hors du territoire local, et l'intervention de moyens prévus dans le Plan d'Etat pour les sinistres hors du territoire de la Communauté Autonome.

En application de ces principes, la Norme de Base prévoit que les fonctions de direction et de coordination des situations de crise puissent être exercées par une autorité de l'Etat, moyennant la déclaration "d'intérêt national" par le ministre de la Justice et de l'Intérieur. Dans les autres cas, l'administration générale de l'Etat assurera une fonction d'appui avec ses moyens propres ou ceux d'autres administrations pour les actions prévues dans le Plan de Communauté Autonome.

PLANS TERRITORIAUX ET PLANS SPÉCIAUX

La Norme de base établit deux types de plans, les plans territoriaux et les plans spéciaux. Les premiers, destinés à faire face à des cas généraux, peuvent être des plans directeurs et définir le cadre général pour permettre l'élaboration de plans territoriaux de niveau local,

Les plans spéciaux impliquent la mise en œuvre de méthodologies, de moyens techniques et scientifiques spécifiques à chaque type de risque.

Ces plans concernent:

- les catastrophes nucléaires
- les inondations
- les catastrophes chimiques
- les feux de forêt
- les situations de guerre
- les tremblements de terre
- les transports de matières dangereuses
- les éruptions volcaniques

Les deux premiers sont d'intérêt national, mais les autres administrations peuvent être impliquées, tant au niveau des moyens (sanitaires, logistiques, etc.) qu'au niveau de planification (plans municipaux d'urgence en cas d'accident nucléaire).

L'autonomie de gestion et d'organisation des différentes administrations n'exclut pas une homogénéité de contenus et d'objectifs dans la planification. En effet, les plans territoriaux et spéciaux des communautés autonomes sont homologués par la Commission nationale de protection civile, composée de représentants des différents ministères impliqués dans la gestion des catastrophes, des communautés autonomes et de l'administration locale. La Commission nationale, organe consultatif, émet des avis sur les directives de base, qui définissent les critères et les exigences minima que doivent remplir les plans aux trois niveaux de l'administration espagnole (centrale, autonome et locale). Toute la législation dérivée a fait l'objet d'un consensus entre les trois niveaux administratifs concernés.

Au niveau des communautés autonomes, il existe des Commissions de Protection civile où s'intègrent les plans territoriaux et spéciaux de niveau inférieur, provinces, villes, groupements communaux, etc.

RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

Il est difficile de donner des chiffres précis sur les ressources disponibles pour la protection civile car il n'y a pas de ressources propres allouées à leurs différents systèmes. La Direction générale de Protection civile dispose de plus de 500 personnes réparties entre le siège de Madrid, les différentes unités de protection civile dans les provinces et les délégations du gouvernement dans les Communautés autonomes. Ces fonctionnaires travaillent principalement sur la planification et la coordination des secours. On peut estimer à un chiffre similaire le personnel employé dans les Communautés autonomes et les administrations locales.

Le nombre de personnes disponibles pour les interventions dépendent des besoins estimés dans la planification. Quatorze mille pompiers professionnels appuyés par des volontaires forment un noyau important dans ces opérations. Les services de santé, la police, la garde civile, la Croix Rouge ou les moyens nationaux de lutte aérienne contre le feu qui dépendent de l'ICONA (près de 20 avions en propriété, plus les avions et hélicoptères loués) sont aussi susceptibles de fournir des intervenants en cas de catastrophe.

Les opérations exceptionnelles (Jeux Olympiques 92, Exposition Universelle) ont mis en œuvre des contingents et des organisations importantes qui dépassent de très loin les chiffres mentionnés ci-dessus. Par exemple, une opération annuelle comme le passage du Déroit de Gibraltar des immigrants maghrébins mobilise plus de 2 000 personnes.

EXERCICE MOSELLE 2000

(texte extrait du rapport d'activités 2000 de la Protection Civile)

En date du 14 novembre 2000, le Service National de la Protection Civile a participé, en collaboration avec la division de la radioprotection de la Direction de la Santé, à un exercice de mise en œuvre du plan particulier d'intervention en cas d'incident ou d'accident à la centrale électronucléaire de Cattenom au centre de crise installé à la direction de la Protection Civile à Luxembourg.

Les autorités de la préfecture de la Moselle, de Rhénanie-Palatinat, de la Sarre ainsi que l'exploitant de la Centrale (Electricité de France) ont également participé à cet exercice dont les buts principaux étaient de tester les moyens de communication et l'échange d'informations au niveau régional entre les pays concernés.

Des agents de liaison ont été échangés entre les différents centres de crise. D'une manière générale, les systèmes de communication mis en œuvre n'ont pas posé de problèmes lors de cet exercice qui a permis d'améliorer la collaboration entre les différents acteurs.

PARTICIPANTS AU NIVEAU NATIONAL:

Cellule de décision:

- Service National de la Protection Civile
- Service Information et Presse

- Division de la Radioprotection
- Ministère de l'Intérieur
- Direction de la Santé
- Centre National d'Alerte

Cellule d'exécution:

- Police Grand-Ducale
- Commandement de l'Armée
- Ponts & Chaussées
- Services Techniques de l'Agriculture
- Service d'Incendie

PARTICIPANTS AU NIVEAU INTERNATIONAL:

- Direction de la Sécurité des Installations nucléaires
- Office de Protection contre les rayonnements ionisants
- Préfecture de la Moselle
- Autorités de Rhénanie - Palatinat
- Autorités de la Sarre

Buts de l'exercice :

Sur le plan national, l'exercice avait pour but:

- d'alerter en temps réel les administrations et services impliqués au plan d'urgence;
- de vérifier et de tester les procédures de mise en œuvre du centre de crise et du poste de commandement;

- de vérifier et de tester l'interaction et la collaboration des responsables au niveau de la Cellule de Décision et de Coordination Générale;
- de vérifier les procédures et la mise en œuvre des informations destinées aux médias et au public;
- de vérifier et de tester la disponibilité des équipements techniques existant au Poste de Commandement en matière de technologie de communication et de bureautique;
- de vérifier la capacité de prise de décision en matière de mesures de prévention et de protection de la population.

Au plan international, les buts de cet exercice étaient:

- de vérifier les procédures de notification d'incidents ou d'accidents telles que prévues entre la France et le Luxembourg;
- de vérifier des procédures d'information entre les autorités luxembourgeoises et la DSIN (Direction de la Sûreté des Installations Nucléaires);
- de vérifier des procédures d'information entre les autorités luxembourgeoises et l'OPRI (Office de Protection contre les Rayonnements ionisants);
- de vérifier des procédures d'information entre les autorités luxembourgeoises et la Préfecture de la Moselle;
- de vérifier la mise en œuvre de l'accord franco-luxembourgeois concernant l'information mutuelle en cas d'accident radiologique et notamment en ce qui concerne l'échange des agents de liaison;
- de tester les moyens techniques de communication et notamment le nouveau système d'information mutuelle et échange d'informations SELCA (Système d'Echange et de Liaison entre Cattenom et les Autorités);
- de vérifier les procédures concernant l'échange d'informations des mesures radiologiques entre les autorités luxembourgeoises et la Préfecture de la Moselle.

UNSER VIELSEITIGER FUHRPARK (XVII)



Ambulance Sprinter version 2001

- nouveau modèle du Sprinter avec un facelift
- équipement identique que les versions antérieures
- principales nouveautés: côté châssis, voir moteur et boîte
- Modèle: Sprinter 316 CDI
- Moteur diesel 5 cylindres cm3 2685 115 kW avec turbocompresseur VTG,
- (Common Rail Direct Injection) 330 Nm à 1400-2400 1/min 2 arbres à cames
- en tête 20 soupapes
- boîte 6 vitesses modèle Sprintshift possibilité de rouler en automatique
- et en version manuelle changement de vitesses sans embrayage (comme Tiptronic)

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG
SERVICE NATIONAL
DE LA PROTECTION CIVILE

Luxembourg, le 07/05/01

Réf.: 9.1/00-01
ref.:progr 2001/2002

Programme des week-ends de formation à l'Ecole Nationale de la Protection Civile à Schimpach Septembre 2001 - Juillet 2002

Distribution: Tous les cadres

DATES	UNITÉ CONVOQUÉE	MATIÈRE
Septembre 2001		
08	Journée d'information Instructeurs	sauvetage
09	Journée d'information Instructeurs	secourisme
10 au 14	Police	
15/16	Porte ouverte Lintgen	
22/23	SP U.S.P. (1)	formation
25 au 27	Cours de recyclage	secteur administratif
29/30	SP 75-1	sauvetage
29/30	Hommes-grenouilles	entraînement

Octobre 2001

06/07		Hosingen	secourisme
06/07	SP	N.B.C.	formation
09 au 11		Cours de recyclage	secteur technique
13/14		Cours 75-2	sauvetage
13/14		Hommes-grenouilles	entraînement
20/21		Journée de la Protection Civile à Kayl	
23 au 25		Cours de recyclage	secteur administratif
27/28	SP	Pétange	secourisme

Novembre 2001

03/04		Troisvierges - Wiltz	secourisme
08		Cours de recyclage	stations d'épuration
10/11		Cours d'Initiation (1)	secourisme max. 24 Pers.
10/11		Cours 75-3	sauvetage
17/18	SP	Esch-Schiffange	secourisme
17/18		U.S.P. (2)	formation max 24 Pers.
		Cinqfontaine	
24/25		Kayl	secourisme

Decembre 2001

01/02	SP	Cours 75-4	sauvetage
08/09		Junglinster	secourisme
11 au 16		Cours 76-1 (cours de semaine)	sauvetage
25/26		Noël	

Janvier 2002

05/06	SP	Cours 75-5	sauvetage
12/13		Mamer	secourisme
19/20		Ettelbruck	secourisme
22 au 26		Cours 76-2 (cours de semaine)	sauvetage
26/27	SP	Cours d'Initiation (2)	secourisme max. 24 Pers.

Protection

02

03

Février 2002

02/03	Bigonville - Redange	secourisme
02/03	U.S.P. (3) Cinqfontaine	formation max 24 Pers.
10	Carnaval	
13/14	Cours d'initiation (3) / Vac. Carnaval	secourisme
16/17	Chefs de centre	formation continue
23	Cadres	Colloque

Mars 2002

02/03	SP Remich - Schengen	secourisme
02/03	Cours 75-6	sauvetage
03 au 08	Hommes- grenouilles FRANCE	entraînement
09/10	Lintgen	secourisme
10 au 15	Hommes- grenouilles FRANCE	entraînement
16/17	Bettembourg	secourisme
23/24	SP Cours 77-1	sauvetage
30/31	Pâques	

Avril 2002

06/07	Cours d'initiation (4)	secourisme max 24 Pers
06/07	U.S.P.(4) Cinqfontaine	formation max 24 Pers.
13/14	SP Groupe canin	formation
13/14	Belvaux- Steinfort	secourisme
20/21	Cours 77-2	sauvetage
27/28	SP N.B.C.	formation
27/28	C.N.A	formation
27/28	Hommes-grenouilles	entraînement

Mai 2002

04/05	Cours 77-3	sauvetage
11/12	SP Larochette - Mertert	secourisme
13 au 17	Police	formation
19	Pentecôte	
25/26	SP Diekirch - Echternach	secourisme
25/26	Hommes-grenouilles	entraînement
28 au 30	Cours de recyclage	secteur communal

Juin 2002

01/02	SP Differdange	secourisme
01/02	Groupe canin	formation
08/09	Cours 77-4	sauvetage
11 au 13	Cours de recyclage	secteur communal
15/16	Dudelange	secourisme
29/30	SP Cours 77-5	sauvetage
29/30	Hommes grenouilles	entraînement

Juillet 2002

06/07	SP Empêchés	secourisme
13/14	Cours 77-6	sauvetage
20/21	SP Recyclage Promotions 71 et 72	sauvetage

Le directeur de la protection civile
Léon Anen

Civile

CHANGEMENTS INTERVENUS AU SEIN DES CADRES DU SERVICE NATIONAL DE LA PROTECTION CIVILE

Par arrêté grand-ducal du 21 novembre 2000 démission honorable de ses fonctions de préposé du service d'urgence de la protection civile a été accordée sur sa propre demande à Monsieur **Alphonse FLAMMANG** de Luxembourg avec effet au 1er décembre 2000. Le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à l'intéressé.

Par arrêté ministériel du 22 novembre 2000 Monsieur **René KINNEN** de Bascharage est nommé aux fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Pétange.

Démission honorable de ses fonctions de chef du centre de secours d'Ettelbruck est accordée, sur sa demande, à Monsieur **Jean-Marie KLEIN** de Warken. Le titre honorifique des fonctions exercées à la protection civile est conféré à Monsieur Jean-Marie Klein.

Par arrêté ministériel du 20 décembre 2000, Monsieur **Marc DUTON** de Grevenmacher est nommé aux fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Mertert.

Démission honorable de ses fonctions de chef du centre de secours de Hosingen, est accordée, sur sa demande, à Monsieur **Mathias PORTZEN** d'Unterelsenbach, par arrêté ministériel du 8 janvier 2001. Le titre honorifique des fonctions exercées à la protection civile est conféré à Monsieur Mathias Portzen.

Par le même arrêté, Monsieur **Marc PORTZEN** d'Unterelsenbach est nommé aux fonctions de chef du centre de secours de Hosingen et Monsieur **Bernard WAGNER** de Hosingen est nommé aux fonctions de chef-adjoint du même centre de secours.

Monsieur **Joseph THOLL**, chef-adjoint du centre de secours d'Ettelbruck a été nommé aux fonctions de chef du même centre par l'arrêté ministériel du 11 janvier 2001.

Démission honorable de ses fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Redange est accordée, sur sa demande, à Monsieur **Steve MICHELS** de Noerdange. Le titre honorifique des fonctions exercées à la protection civile est conféré à Monsieur Steve Michels.

Le 5 mars 2001, Messieurs **Bob ATTEN** de Differdange et **Tom MICHELIS** de Nieder Korn ont été nommés aux fonctions de chefs-adjoint du centre de secours de Differdange par arrêté de Monsieur le Ministre de l'Intérieur Michel Wolter.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur a nommé à la date du 12 mars 2001, Madame **Sylvie MULLER** de Wolweldange et Mademoiselle **Diane SERVAIS** de Bigonville aux fonctions de chefs-adjoint du centre de secours de Bigonville.

Par arrêté ministériel du 23 avril 2001, Messieurs **Emile MICHELS** de Weidingen et **Claude WINDESHAUSEN** de Wiltz sont nommés aux fonctions de chefs-adjoint du centre de secours de Wiltz.

Démission honorable de ses fonctions de chef du centre de secours de Schifflange est accordée, sur sa demande, à Monsieur **Jean-Pierre WEIRICH** de Schifflange, par arrêté ministériel du 2 mai 2001. Le titre honorifique des fonctions exercées à la protection civile a été conféré à Monsieur Jean-Pierre Weirich.

Par le même arrêté, Monsieur **Joseph DAHM**, chef-adjoint du centre de secours de Schifflange est nommé aux fonctions de chef du même centre.

REPERTOIRE TELEPHONIQUE DU SERVICE NATIONAL DE LA PROTECTION CIVILE 1, RUE ROBERT STÜMPER - Z.I. CLOCHE D'OR GASPERICH L-2557 LUXEMBOURG

ADMINISTRATION

ANEN Léon
CONER Viviane
GREIS-KRANTZ Karin
BRITZ Jérôme
BORDEZ-FEITZ Nicole
GILLEN Gisèle
HOFFMANN Mike
JUNG-BARADEL Nadine
LINDEN Isabelle
MATYSIK Lydia

Directeur
Directeur-adjoint
Chef de bureau adj.
Rédacteur-stagiaire
Employée
Employée
Employé
Employée
Employée

Fax: 49 771-771

affaires générales, congé spécial
affaires générales
comptabilité (matin)
secrétaire de direction
publications
comptabilité (matin)
ambulances pour manifestat. (matin)
cours de secourisme

téle.
49 771-406
49 771-410
49 771-421
49 771-408
49 771-412
49 771-407
49 771-414
49 771-409
49 771-420
49 771-413
493 492
49 771-404

e-mail

viviane.coner@protex.etat.lu
karin.greis@protex.etat.lu
jerome.britz@protex.etat.lu
nicole.bordaz@protex.etat.lu
gisele.gillen@protex.etat.lu
mike.hoffmann@protex.etat.lu

lydia.matysik@protex.etat.lu

SERVICE TECHNIQUE

BRÜCK Charles
SCHLEICH Gilbert

Ing. tech. insp. ppal. 1er en rang
Ing. tech. insp. ppal. 1er en rang

Fax: 49 771-771

49 771-411
49 771-401

charles.bruck@protex.etat.lu
gilbert.schleich@protex.etat.lu

INSTRUCTION ET MATERIEL SANITAIRE

BLEY Guy
CLESEN Roby
FLOORCHINGER Paul

Infirmier hospitalier-gradué
Employé
Employé

Fax: 49 771-771

49 771-305
49 771-402
49 771-432

guy.bley@protex.etat.lu
robi.clesen@protex.etat.lu
paul.floerchinger@protex.etat.lu

CENTRAL DES SECOURS D'URGENCE

BAUSCH Jeannot, BELARDI Daniel, BINZ Camille, FERRING Francis, FLAMMANG Alphonse, GOBILLLOT François, GOERGEN Robert, GOTTING Jerf, HERR Jerf, HOFFMANN Guy, MARTINY Armand, MEYER Fernand, OTH Jean-Paul, SCHULLER Henri, THILL Nico, WILTGEN Romain

Fax: 49 38 88

112

urgences.112@protex.etat.lu

ATELIER DE LA PROTECTION CIVILE

BIRSCHHEIDT Carlo, EWEN Georges, FABER Paul, HAUFFELLS Claude, MULLER Guillaume, SCHAAL Nico

Fax: 32 77 67

32 03 87

carlo.birscheidt@protex.etat.lu

ECOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

Maison 93, L-9684 Schimpach

ERRAMI-COPINE Jocelyne, MARNACH-COLLES Anita, MARNACH Armand, STEIES-BAULISCH Viviane, THILMANY Théa, WINANDY Renée, ZEIEN-VAN DEN BERG Josée

Fax 94 92 33-37

94 92 33-1

marnacha@pt.lu

IMPRESSUM

Grand-Duché de Luxembourg
Ministère de l'Intérieur
"Fir d'ech a fir d'äi Land"
Publication périodique du Service National
de la Protection Civile
No.53

Rédaction

Direction de la Protection Civile
1, rue Robert Stümper - L- 2557 Luxembourg
tél. 49.77.11 - Fax: 49771-771

Conception:

FICREATIONS

Impression:

Imprimerie Centrale s.a., Luxembourg

Photos:

Claude Friederici
Mike Hoffmann
Centre de secours Mertert
Service d'Incendie et de Sauvetage Vichten

112

Protection Civile

